

Journal communal

Ménières



Novembre 2021

Image de la couverture:

Les trois bâtiments du nouveau Cycle d'orientation de l'*Association du cycle d'orientation des communes de la Broye* sont situés à Cugy. La capacité d'accueil actuelle est de 400 élèves. Un emplacement est prévu pour un quatrième bâtiment. Ce Cycle d'orientation complète ceux d'Estavayer-le-Lac et de Domdidier.

La première pierre de cet ensemble qui privilégie le bois a été posée le 27 juin 2019. La rentrée a eu lieu le 26 août 2021, ce qui a permis de procéder à l'inauguration le 2 octobre 2021.

En tant que membre de l'Association la commune de Ménières participe au financement de cette école (construction et fonctionnement). On dénombre à ce jour une cinquantaine d'enseignants et un peu moins de 350 élèves dont une vingtaine de Ménières.

Tous les élèves des trois C.O. de la Broye bénéficient d'un abonnement local TPF, CarPostal et CFF gratuit, grâce auquel l'Association des Communes a pu réaliser d'importantes économies par rapport au coût qu'elle aurait dû payer pour les transports privés

Féminin / Masculin:

Faute de termes épicènes, nous avons souvent utilisé le masculin seul dans les textes afin d'éviter les lourdeurs.



Table des matières

Message du Syndic

Convocation à l'Assemblée communale du 13 décembre 2021

P.-V. de l'assemblée communale du 6 juillet 2021

Budget 2022

Investissements **Il y a 2 tableaux d'investissements
à choix**

Modification des statuts du Cycle d'orientation de la Broye

Dicastères, Commissions, Employés communaux

Valtraloc

Défibrillateur

Images du 1er Août 2021

Croix-Rouge: puériculture

Fet' la Musique Fétigny-Ménières 2022

Miscellanées



Message du Syndic

Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Dans la tourmente de cette année 2021 je tiens à dire merci à toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin avec les autorités communales, à la Jeunesse pour avoir osé organiser la Bénichon, à l'Amicale des pompiers pour le 1^{er} Août, aux Dames du village pour leur investissement envers nos citoyens, à l'Administration communale qui sait aiguiller nos citoyens dans leurs démarches et répondre à leurs inquiétudes, à mes collègues du Conseil pour leur disponibilité et investissement parfois et souvent dans l'ombre.

Mais attention ne relâchons pas notre vigilance. Tout ce qui a été fait dans notre village, dans notre Broye fribourgeoise et pays ne tient qu'à un fil. Restons prudents.

Au plaisir de vous rencontrer nombreux à notre prochaine Assemblée communale.

Le conseil vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous ainsi que votre famille.



COMMUNE DE MENIERES

Route de l'Ecole 4
1533 Mènières

Tél. 026 668 22 06

E-mail : commune@menieres.ch

Site : www.menieres.ch

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de Mènières sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le lundi 13 décembre 2021 à 20h00 à la Grande salle.

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée du 6 juillet 2021
2. Budget 2022
 - 2.1. Budget de fonctionnement
 - 2.2. Budget d'investissements
 - 2.3. Préavis de la commission financière
 - 2.4. Approbation des budgets
3. Investissement pour la réfection des chemins AF
 - 3.1 Présentation
 - 3.2 Approbation
4. Investissement pour le changement des luminaires de la Grande salle
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Approbation
5. Investissement pour la mise à jour du PGEE Plan général d'évacuation des eaux
 - 5.1 Présentation
 - 5.2 Approbation
6. Modification des statuts du Cycle d'orientation de la Broye
 - 6.1 Présentation
 - 6.2 Approbation
7. Informations communales
8. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée du 6 juillet 2021 et les budgets 2022 ne seront pas lus lors de l'assemblée. Ils peuvent être consultés 10 jours avant l'assemblée sur le site de la commune www.menieres.ch ou à l'Administration communale.

Le Conseil communal



Procès-verbal provisoire de l'assemblée communale du 6 juillet 2021

Le procès-verbal de l'assemblée du 6 juillet 2021 que vous pouvez lire dans les pages suivantes reste provisoire jusqu'à son approbation lors de l'assemblée communale du 13 décembre 2021. Des modifications pourront y être apportées après les éventuelles questions ou remarques des citoyens et citoyennes de la commune.

Le Conseil communal s'efforcera d'apporter des réponses à vos éventuelles questions sur ce procès-verbal lors de l'assemblée communale du 13 décembre 2021. Cependant, s'il ne possède pas tous les éléments pour une réponse précise, il reportera celle-ci à la prochaine assemblée, conformément aux dispositions légales.

Le Conseil communal vous encourage à lui poser vos questions par écrit avant l'assemblée, à savoir avant le 6 décembre 2021 afin qu'il puisse préparer la réponse et la communiquer le 13 décembre 2021.

Le Conseil communal vous remercie d'avance de votre collaboration.



Ménières, le 6 juillet 2021

PV de l'assemblée communale du 6 juillet 2021 à 20h00

M. le Syndic Cédric Béguin souhaite la bienvenue et présente la table du Conseil et la table administrative. Il informe l'assemblée que celle-ci sera enregistrée et demande s'il y a des oppositions. Ce n'est pas le cas.

Madame Kristel Lack prendra le PV.

L'assemblée a été convoquée selon les modes en vigueur dans la Commune et au regard de la loi, c'est-à-dire selon la Feuille d'avis officielle n°25 du 25 juin 2021, par avis au pilier public, par tout-ménages ainsi que sur le site internet de la Commune.

M. le Syndic remercie les personnes présentes. Il excuse MM. Luc Corminboeuf et Joël Robert. Les scrutateurs nommés sont MM. Cédric Künzli et Serge Corminboeuf. Le nombre de personnes est de 42 la majorité absolue est fixée à 22.

M. le Syndic présente le tractanda et demande à l'assemblée s'il suscite des questions. Ce n'est pas le cas, l'assemblée peut délibérer.

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée du 7 avril 2021
2. Mode de convocation des assemblées communales pour la période administrative 2021-2026
3. Election des membres de la Commission financière
4. Election des membres de la Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie
5. Election des membres de la Commission de naturalisation
6. Présentation de la Commission sur l'avenir de l'Auberge
7. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée du 7 avril 2021

M. le Syndic n'en refait pas lecture et demande s'il suscite des questions ou des remarques. Lors de la dernière assemblée, il rappelle la question posée par M. Gérald Moret qui demandait sur quelle base le Conseil communal avait remboursé au restaurateur la convention relative aux appareils et en avait créé une nouvelle. Après renseignements pris auprès du Service des Communes, il s'agit bien d'une dépense imprévisible et qui ne portait pas préjudice à la Commune. Cette dépense pouvait donc légalement être faite.

Mme Isabella Jaquenoud dit qu'il avait été discuté de la centralisation du CSPI les Verdières mais que cela n'apparaît pas au PV.

M. Le Syndic lui répond que c'est une réflexion qui est en cours.

M. Claude Andrey l'informe qu'il fait partie du Copil. Deux sites sont en étude par le Canton et l'ECAB. Les résultats sont attendus.

Mme Isabella Jaquenoud se réfère au point 5.1 des informations communales, relatif à la rénovation des salles de classe et demande si cela a été fait en coordination avec Fétigny et la nouvelle école ou du propre chef de Ménières.

M. Le Syndic l'informe que l'école de Ménières date de 1965 et il avait été discuté lors de la dernière législature de rénover ce bâtiment. Les travaux ont débuté par les toilettes, ce qui était le plus urgent, puis les salles de classe. Une première sera faite la semaine prochaine. Concernant le nouveau bâtiment de Fétigny, il y a eu une séance avec le Canton afin de savoir s'il était possible de construire un bâtiment à une seule place. Cela n'a pas été retenu par le canton. Au vu de l'état de ses salles de classe, la Commune de Fétigny a dû construire une nouvelle école. Dans la discussion et selon le planning du nombre d'élèves qui va venir, la salle de bricolage sous le bâtiment communal n'est pas adéquate pour les grandes classes. Lors de la discussion avec la Commune de Fétigny et la Responsable d'établissement, il a été décidé que les 2 classes du haut resteraient, celle du bas peut être maintenue comme salle de classe également s'il y a un nombre suffisant d'élèves. Par contre, elle pourrait aussi être aménagée en salle de bricolage où tous les élèves du cercle se rendraient. Il rappelle qu'une convention existe entre les 2 communes, les enfants de Ménières vont à Fétigny et vice-versa. Les élèves viennent aussi à la Grande salle de Ménières pour la gym et c'est un petit collège qui sera construit.

M. Daniel Perrin rejoint la salle. Le nombre de personne présente est maintenant de 43 et la majorité toujours fixée à 22 personnes.

Mme Isabella Jaquenoud trouve dommage de ne pas avoir saisi l'opportunité de faire quelque chose à Ménières pour tirer son épingle du jeu.

M. le Syndic lui demande où ces salles auraient pu être faites ?

Mme Isabella Jaquenoud lui répond au-dessus des garages par exemple.

M. le Syndic lui répond que le Conseil communal fait en fonction du nombre d'enfants. Il y a des familles à Ménières, mais vers 10 ans, nous allons plutôt vers des fermetures de classes que des ouvertures. Cela fait maintenant 3 à 4 ans que le Cercle scolaire n'a plus la possibilité d'engager des enseignants avec des contrats à durées indéterminées pour les classes de Ménières, en raison de l'incertitude du nombre d'élèves pour l'année suivante. Actuellement, le calcul se fait à 2 élèves près.

M. le Syndic demande s'il y a d'autres questions

L'Assemblée n'a plus de question.

1.3 Approbation :

Approbation : 41 personnes; pas d'avis contraire; Abstentions : 2 personnes.

Le PV du 7 avril 2021 est approuvé.

2. Mode de convocation des assemblées communales pour la période administrative 2021-2026

M. le Syndic propose de garder le même mode qu'actuellement : publication dans la Feuille officielle, tout-ménages par le biais du journal, publication au pilier et sur le site internet de la Commune

2.1. Approbation

M. le Syndic passe au vote du mode de convocation des assemblées communales pour la prochaine période administrative.

Approbation : le mode de convocation proposé est accepté à l'unanimité.

3. Election de membres de la Commission financière

3.1. Présentation

M. le Syndic informe l'assemblée que jusqu'à ce jour, la Commission financière comptait 3 membres. Suite à la modification de la loi, le minimum est désormais fixé à 5 membres. Vu la taille de la Commune, le Conseil communal propose de former une Commission de 5 membres.

M. le Syndic passe donc au vote du nombre de membres à la Commission financière à 5 membres.

Approbation : 42 personnes ; pas d'avis contraire ; abstention : 1 personne.

M. le Syndic informe que 6 personnes se sont portées candidates : les 3 membres actuels de la Commission financière, soit MM. Grégory Blanchard, Claude Michel et Pascal Robert, ainsi que MM. Damien Corminboeuf, Joël Robert et Jean-Charles Schüpbach Moret.

M. le Syndic demande si dans l'Assemblée, des personnes désirent faire partie de la Commission financière. Ce n'est pas la cas.

Il demande si l'un des candidats désire retirer sa candidature. Ce n'est pas le cas.

Il est procédé au vote à bulletin secret. Le bureau électoral sera composé de M. Cédric Künzli, Mmes Stéphanie Chaboudez et Kristel Lack. La majorité absolue est fixée à 22 voix.

3.2. Approbation

1^{er} tour

Bulletins délivrés :	43 bulletins
Bulletins rentrés :	43 bulletins
Bulletins nuls :	pas de bulletin nul
Bulletins blancs :	pas de bulletin blanc
Bulletins valables :	43 bulletins
Michel Claude	a obtenu 36 voix
Blanchard Grégory	a obtenu 34 voix
Schüpbach Moret J.-Charles	a obtenu 34 voix
Corminboeuf Damien	a obtenu 32 voix
Robert Pascal	a obtenu 32 voix
Robert Joël	a obtenu 23 voix

Tous ont obtenu la majorité absolue. Il y a donc un second tour.

Second tour

Bulletins délivrés :	43 bulletins
Bulletins rentrés :	43 bulletins
Bulletins nuls :	pas de bulletin nul
Bulletins blancs :	pas de bulletin blanc
Bulletins valables :	43 bulletins
Michel Claude	a obtenu 31 voix
Blanchard Grégory	a obtenu 30 voix
Schüpbach Moret J.-Charles	a obtenu 27 voix
Robert Pascal	a obtenu 26 voix
Corminboeuf Damien	a obtenu 26 voix
Robert Joël	a obtenu 22 voix

La Commission financière est composée de MM. Claude Michel, Grégory Blanchard, Jean-Charles Schüpbach Moret, Pascal Robert et Damien Corminboeuf.

4. Election des membres de la Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie

4.1. Présentation

M. le Syndic informe que la loi impose une Commission d'aménagement du territoire ainsi qu'une Commission de l'énergie. Au vu de la taille de la Commune, il a été décidé de regrouper ces 2 commissions.

Le Conseil communal propose à cette Commission les membres de la législature précédente, soit : MM. Claude Andrey, Luc Corminboeuf, Serge Corminboeuf, Daniel Perrin et Cédric Béguin, Syndic.

M. le Syndic demande si d'autres personnes sont intéressées à siéger à cette commission. Ce n'est pas le cas. Il passe au vote à main levée.

4.2. Approbation

Approbation : 37 personnes ; pas d'avis contraire ; Abstentions : 3 personnes

La Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie est composée de :

- M. Cédric Béguin
- M. Claude Andrey
- M. Luc Corminboeuf
- M. Serge Corminboeuf
- M. Daniel Perrin

5. Election de la Commission de naturalisation

5.1. Présentation

M. le Syndic informe que les candidats à la Commission de naturalisation sont Mmes Renate Lüthi, Maximina Bard et Béatrice Moret, MM. Marcel Ansermet et Martial Doy.

M. Eloi Moret demande qui sont Mme Maximina Bard et M. Martial Doy.

Les personnes concernées se lèvent. M. Moret les remercient.

M. le Syndic demande si d'autres personnes sont intéressées à siéger à cette commission. Ce n'est pas le cas. Il passe au vote à main levée.

5.2. Approbation

Approbation : 41 personnes ; pas d'avis contraire ; pas d'abstentions.

La Commission de naturalisation est composée de :

- Mme Renate Lüthi
- Mme Maximina Bard
- Mme Béatrice Moret
- M. Marcel Ansermet
- M. Martial Doy

6. Présentation de la Commission sur l'avenir de l'Auberge

M. Marcel Ansermet revient sur la dernière assemblée où avait été mentionnée l'éventuelle formation d'une commission sur l'avenir de l'Auberge, dans le but de maintenir le café communal malgré le coup du sort et selon le souhait de nombreuses personnes du village de conserver ce café, malgré les conditions du COVID. Cette commission de 5 personnes est constituée de 3 citoyens (MM. Damien Corminboeuf, Claude Wicht et Luc Corminboeuf), un membre de la Commission financière (M. Grégory Blanchard) et un membre du Conseil communal qui la préside (M. Marcel Ansermet).

Cette commission s'est déjà réunie une fois. Une réflexion sera faite sur tous les tenants et aboutissants. Cela prendra du temps et l'éventuelle réouverture n'aura pas lieu du jour au lendemain au vu de la situation sanitaire.

M. Ansermet remercie les personnes qui se sont proposées pour réfléchir et trouver une solution à ce problème du café communal et remercie l'assemblée pour son attention.

M. le Syndic dit que si des citoyens ont des idées, ils peuvent les envoyer par mail à la Commune. La Commission va se réunir le 13 juillet prochain.

Il est demandé s'il y a un agenda à tenir.

M. le Syndic lui répond qu'il y aura peut-être du nouveau à la prochaine assemblée. La Commission devait déjà prendre connaissance de la situation, des montants investis.

M. Grégory Blanchard informe que la Commission s'est rencontrée il y a 2 semaines environ pour une première discussion, afin que chacun fasse part de son but, de ses idées, de la manière de travailler. Des informations chiffrées ont été demandées au Conseil communal pour la prochaine réunion afin de leur permettre de voir ce qui est possible avec ce restaurant.

Il est demandé si la Commission peut établir un échéancier pour la prochaine assemblée.

M. le Syndic répond que probablement. Cette commission a été créée pour avoir des perspectives et une vue d'ensemble de la situation. Il note tout de même qu'au vu de la situation sanitaire et de l'arrivée de nouveaux variants, peu de personnes cherchent à ouvrir un restaurant actuellement.

M. Pierre Rey dit que c'est bien d'étudier, mais si l'on prend trop de temps, nous pourrions perdre une occasion de louer. Dans les années 80, l'Auberge a été louée à bas prix afin de conserver un lieu de rencontre au village. Il faut trouver quelqu'un et ne pas attendre que ce soit la personne qui vienne.

M. Grégory Blanchard répond que certaines réflexions doivent être menées, comme les besoins du futur restaurateur, les investissements à faire, tant sur la façade que la toiture, etc. avant d'aller auprès de gens intéressés. Il faut être conscient que les gens ne vont pas faire la queue pour reprendre le restaurant de Ménières. Il faut que l'offre soit compétitive pour trouver un repreneur.

M. Eloi Moret rejoint ce que dit M. Pierre Rey. Il dit que des montants ont été investis, et qu'à ce jour, le restaurant a été plus longtemps fermé qu'ouvert son avis. Il faut maintenant chercher quelqu'un et après voir, car à ce jour, la Commune ne fait qu'investir pour ce restaurant qui coûte cher. Il faut maintenant agir.

M. le Syndic rappelle qu'il est possible d'écrire un mail à la Commune, qui sera transmis à la Commission sur l'avenir de l'Auberge.

7. Divers

7.1. 1^{er} août

M. le Syndic informe que le Conseil communal et l'Amicale des Pompiers se sont rencontrés afin de voir ce qui pourrait être fait pour la Fête Nationale. A ce jour, les nouvelles directives ainsi que la capacité de la Grande salle permettent de se rencontrer. Il a été décidé de faire un fête qui rassemblera les citoyens à la Grande salle « Ménières fait son show », les talents méniérois. Le Conseil communal et l'Amicale des Pompiers pense que c'est une bonne chose de faire une animation l'après-midi et de pouvoir se retrouver le soir pour le feu. Il demande à M. Serge Corminboeuf de l'Amicale des Pompiers s'il veut prendre la parole.

Celui-ci est d'avis qu'il faut garder le mystère. Si des gens ont des talents, ils peuvent le contacter. Il invite la population à venir nombreux découvrir ces talents cachés. La particularité cette année est qu'un bon doit être demandé pour le repas.

7.2. Déchetterie : changement de prestataire au 1^{er} octobre 2021 → RG Récupération Goutte

M. le Syndic dit qu'une réflexion a été faite sur le coût de la déchetterie et que le Conseil communal désire savoir où partent les déchets de la Commune. Une offre a été demandée et dorénavant nos déchets seront traités par l'entreprise RG Récupération Goutte à Sévaz.

Il informe que la déchetterie reste à la même place et que les bennes seront quasi identiques à part la couleur. Le Conseil communal finalise afin déterminer si le verre devra être trié ou non, ce qui permettrait à la Commune de toucher une ristourne supplémentaire pouvant atteindre 30 %. Même chose pour le tri des canettes en alu, qui permettrait des économies.

M. Pierre Rey demande la raison pour laquelle la Commune part chez Goutte. Il pense qu'en travaillant avec Sévaz, les citoyens devront finir par aller à Sévaz comme certaines communes alentours. Cela posera problèmes pour les personnes qui ne possèdent pas de véhicules.

M. le Syndic lui répond que la Commune économise de l'argent sur les transports et nous saurons où vont nos déchets, ce qui est aussi de notre responsabilité. Il dit qu'un calcul a été faite par la Commune, que cela permettrait d'économiser de l'argent, et que ce changement de prestataire est une information.

M. Pierre Rey dit que l'essai de séparer le verre a déjà été fait, et que cela ne marche pas. Plusieurs personnes ont dit à M. Rey que cela ne marche pas. M. Rey dit avoir remarqué que quand quelque chose va bien, il faut modifier pour compliquer.

M. Eloi Moret pense qu'il faudrait montrer les chiffres des 3 dernières années à l'Assemblée et ainsi justifier le changement.

M. le Syndic lui répond qu'il n'y a pas de souci. La réflexion a été faite.

M. Judicaël Leroy demande s'il s'agit d'un contrat de durée indéterminée.

M. le Syndic lui répond que c'est des contrats d'année en année. La Commune a la chance d'avoir la déchetterie au milieu du village, mais si un jour la Préfecture ordonne sa fermeture, une autre solution devra être trouvée. Par exemple de faire une déchetterie mobile, qui a certain coût, ou alors de se rallier à une autre commune pour construire quelque chose. Il informe que cela fait plus de 15 ans qu'il y a des réflexions sur l'avenir de la déchetterie, par exemple de la faire dans la gravière, de se joindre à Fétigny, de l'implanter sur la route de Vesin...

M. Pierre Rey dit que M. le Syndic raconte des histoires.

M. le Syndic lui répond qu'il n'est pas d'accord. M. Rey a déjà dit que le Conseil communal a « grugé » la dernière assemblée et ce n'est pas vrai. Il lui demande de retenir ses mots. Ce qui a été transmis à l'Assemblée est vrai et a été étudié pendant bien des années.

M. Pierre Rey est étonné que nous devons partir ailleurs.

M. le Syndic lui répond qu'il y a déjà 10 ans, du temps de M. le Préfet Chardonnens, il avait été dit à au Conseil communal que la déchetterie devrait être enlevée d'ici 2 ans. Heureusement, la situation perdure. Des solutions seront trouvées en temps voulu.

M. le Syndic rappelle à l'Assemblée que lorsque le Conseil communal présente et prend des décisions, des réflexions et études ont été faites. Le Conseil communal a été élu et cela fait deux assemblées que des reproches sont faites et n'amènent rien de constructif.

M. Pierre Rey lui répond qu'il a accepté son rôle de Syndic.

M. le Syndic lui répond que oui, mais qu'il est possible de parler de manière constructive.

M. Judicaël Leroy demande qui peut prendre la décision de faire disparaître la déchetterie au centre village, la commune, le canton ?

M. le Syndic lui répond que cela viendra du canton, en mentionnant des lois et en imposant des obligations, par exemple des bacs de rétention etc.

M. Leroy comprend donc que le but est de garder la déchetterie le plus longtemps possible au centre du village.

M. Daniel Perrin demande si cela vaut vraiment la peine de perdre du temps et se compliquer la vie à trier du verre, séparer les canettes du fer blanc, pour une petite économie.

M. Le Syndic lui répond qu'il y a chez Goutte des presses et que des rétributions seront accordées, ce qui n'est actuellement pas le cas. A ce jour, nous avons 27 tonnes de verre.

M. Daniel Perrin n'est pas convaincu.

7.3. Réfection des chemins AF

M. le Syndic dit que le Conseil communal est dans l'attente des devis. La votation aura lieu lors de l'assemblée de fin d'année.

M. Eloi Moret demande si lors de cette assemblée, des chiffres seront présentés.

M. le Syndic lui répond que des variantes seront présentées. Soit l'assemblée accepte la réfection des chemins présentés pour un certain montant, avec subventions ou, si l'assemblée refuse, un autre montant sera voté seulement pour la réfection du chemin de la Malafin, sans subvention.

7.4. Terrain multisports

M. le Syndic indique que les travaux pourront normalement commencer en octobre de cette année.

7.5. Chemin Pré-de-la-Cure

M. le Syndic porte à la connaissance de l'Assemblée que la pose du tapis finale sera faite au mois d'octobre 2021. La qualité du chemin n'était pas optimale, celui-ci sera refait sous garantie, à la charge de l'entreprise Clot Constructions SA.

7.6. Entrée et trottoir Route de Granges

M. le Syndic informe que le dossier est à l'étude auprès des Services de l'Etat

7.7. Pumptrack

M. le Syndic dit que le canton a fait l'acquisition d'un pump track itinérant (parcours pour trottinettes, vélos, rollers), qui pourra être loué par les écoles. Celui-ci sera déposé sur la partie basse du parking de la Grande salle, du 27 septembre au 2 novembre 2021.

Mme Isabella Jaquenoud demande comment l'accès est réglé.

M. le Syndic lui répond que c'est en libre-service. Des panneaux indiqueront que c'est de la responsabilité de chacun. Les parents sont responsables de leurs enfants. Les écoles vont également les utiliser pour la gym.

M. Jael Folly demande combien de temps celui-ci sera en place.

M. le Syndic lui rappelle qu'il sera là du 27 septembre au 2 novembre 2021.

Mme Andréanne Rey demande s'il y aura des heures de fermeture le soir, en raison du bruit.

M. le Syndic lui répond qu'il y a un règlement-type, mais que le Conseil communal va faire des affiches.

7.8 Inondations :

M. le Syndic rappelle les inondations de ces dernières semaines. Il dit qu'une réflexion est en cours avec le Service de l'Agriculture concernant l'érosion. En collaboration avec le bureau Pillonel-Giner, il est prévu de construire un bac de rétention temporaire afin de remédier à ces problèmes d'inondation. Il remercie M. Eloi Moret pour son ouverture d'esprit et la mise à disposition de son terrain.

Cela permettra de voir si la création d'un bac définitif sera nécessaire pour régler le problème.

M. le Syndic passe la parole à l'Assemblée.

M. Pierre Rey dit que c'est positif d'avoir un dame au Conseil communal.

M. Judicaël Leroy a constaté que le marquage de la route a été refait. Il demande si celui de l'école et le passage piéton seront refaits.

M. le Syndic lui répond qu'il s'agit d'une route cantonale et que la réfection de toute la route est en étude. Les marquages « attention école » avaient été faits aux frais de la Commune. Ceux-ci n'ont pas été refaits en raison du projet de réfection de la route prochainement.

M. Judicaël Leroy demande, vu la lenteur, si cela ne vaut pas la peine de refaire ce marquage en attendant. La demande avait déjà été faite il y a 2 ans.

M. le Syndic lui répond que le Conseil communal prend note.

M. Christian Bise demande s'il y a des projets pour éviter la terre au centre du village, à la croisée de la Route de Sassel.

M. le Syndic lui répond qu'une réflexion qui va se faire avec le Service des routes, car c'est leur eau.

M. Christian Bise informe qu'une étude avait été faite par le canton il y a une dizaine d'année, avec un bac de rétention. Il demande si cela est tombé à l'eau.

M. le Syndic lui répond qu'une réflexion est en cours avec le canton. Avec la réfection des chemins, il y a une étude sur l'érosion, sur cette partie. Des mesures ont été prises par l'IAG avec les agriculteurs.

M. Christian Bise dit qu'il était inscrit dans le plan d'évacuation des eaux que les conduites sont sous-dimensionnées. Il demande si ce n'est pas important que ces travaux soient faits maintenant, avant la réfection de la route ? Cela fait 10 ans que les particuliers subissent ces inondations.

M. Pascal Robert rebondit sur cette discussion. Il est étonné que les anciens du village ne disent rien. Des réflexions et des frais avaient été faites à l'époque pour éviter les crues au centre du village. Il suffirait de chercher dans les archives de la Commune et une partie du travail serait déjà faite.

M. Pierre Rey dit que c'était dans les années 1990 et qu'il s'était rendu à Fribourg. Une séance avait eu lieu avec le Comité du remaniement de Granges et le responsable des remaniements vaudois, fribourgeois et fédéral. Des travaux avaient dû être faits par le remaniement pour éliminer tous ces petits ruisseaux.

M. le Syndic répond que l'étude de l'érosion est en train de se faire et qu'il faudra à ce moment-là se poser la question de refaire tous les chemins avec une subvention de 52 % ou un seul chemin, mais à l'entière charge des Ménièresois.

M. Damien Corminboeuf demande si une personne externe sera présente pour présenter le projet et donner des compléments d'information.

M. le Syndic répond que l'ingénieur qui a fait le projet et a défendu le projet devant l'inspecteur fédéral sera présent.

M. Damien Corminboeuf trouve que cela sera pertinent, vu qu'il y a trois agriculteurs dans la Commission des chemins AF et qu'ils n'ont pas réussi à se mettre d'accord. C'est bien que quelqu'un de l'extérieur puisse venir expliquer.

Mme Isabella Jaquenoud remercie la Commune d'avoir remplacé les engins défectueux de la place de jeux de l'école.

M. Eloi Moret dit que nous allons vers un dérèglement climatique, il dit que nous ne devons plus faire des conduites souterraines, ce n'est plus utile. Il faudrait plutôt faire des bacs de rétention, construire des conduites à côté des chemins plutôt que des conduites souterraines qui ne pourront d'ici quelques années plus contenir tous ces flux et se bouchent.

M. le Syndic lui répond qu'une canalisation de la route Malafin devra de toute manière être refaite. Cela fait longtemps que les conduites sont sous-dimensionnées, même avant ces épisodes orageux.

M. le Syndic dit à l'assemblée de faire confiance au Conseil communal, car c'est ces mêmes citoyens qui l'ont élu. Des études sont réalisées par des bureaux d'ingénieurs, géomètres etc.

Remerciements

M. le Syndic remercie ses collègues du Conseil pour tout le travail accompli, les citoyens pour leur présence active, le personnel de l'administration, tous les employés communaux ainsi que les membres des commissions.

M. le Syndic remercie l'assemblée.

L'assemblée est levée à 21h35

La Secrétaire



K. Lack



Le Syndic



C. Béguin

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	351,194.00	62,661.00	323,378.00	52,550.00		
			288,533.00		270,828.00		
01	Législatif et exécutif	72,887.00		73,250.00			
011	Législatif	8,750.00		9,150.00			
0110	Législatif	8,750.00		9,150.00			
0110.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	1,150.00		1,250.00			
0110.3000.01	Rémunération des scrutateurs	800.00		1,000.00			
0110.3102.00	Imprimés et publications, enveloppes civiques	900.00		900.00			
0110.3130.00	Prestations de services de tiers, affranchissements	1,400.00		1,500.00			
0110.3132.00	Honoraires de l'organe de révision	4,500.00		4,500.00			
012	Exécutif	64,137.00		64,100.00			
0120	Exécutif	64,137.00		64,100.00			
0120.3000.00	Traitement et jetons du Conseil communal	35,000.00		35,000.00			
0120.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-1,750.00		-1,750.00			
0120.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	2,450.00		2,250.00			
0120.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	437.00					
0120.3170.00	Frais de déplacements et autres frais Conseil communal	23,500.00		23,600.00			
0120.3170.01	Frais de représentations	4,500.00		5,000.00			
02	Services généraux	278,307.00	62,661.00	250,128.00	52,550.00		
021	Administration des finances et des contributions	58,198.00	7,250.00	59,398.00	6,650.00		
0210	Administration des finances et des contributions	58,198.00	7,250.00	59,398.00	6,650.00		
0210.3130.00	Frais de poursuites	1,000.00		1,000.00			
0210.3180.00	Pertes sur débiteurs	800.00		1,000.00			
0210.3180.01	Pertes sur débiteurs SCC	34,000.00		35,000.00			
0210.3180.02	Intérêts sur remboursements	4,500.00		4,500.00			
0210.3180.03	Escompte d'impôt et divers	200.00		200.00			
0210.3180.04	Escompte d'impôt SCC	40.00		40.00			
0210.3611.00	Frais de perception impôts par le canton	16,830.00		16,830.00			
0210.3611.01	Participation frais perception de l'impôt sur les véhic	828.00		828.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2022	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0210.4260.00	Intérêts de retard		4,500.00		4,000.00		
0210.4260.01	Intérêts compensatoires		1,000.00		1,000.00		
0210.4260.02	Remboursement frais de rappel et poursuites PP		1,600.00		1,500.00		
0210.4260.03	Frais de rappel		150.00		150.00		
022	Services généraux, autres	198,658.00	5,800.00	170,780.00	5,700.00		
0220	Services généraux, autres	198,658.00	5,800.00	170,780.00	5,700.00		
0220.3010.00	Salaires du Personnel communal	78,000.00		71,000.00			
0220.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-7,800.00		-3,550.00			
0220.3040.00	Allocations employeur Pers. communal	1,800.00		1,440.00			
0220.3040.01	Allocations familiales (AF) employés Pers. communal	7,080.00					
0220.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	5,460.00		4,550.00			
0220.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension Pers. com	11,700.00		10,000.00			
0220.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	4,992.00		950.00			
0220.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	2,200.00		1,990.00			
0220.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. Malad	2,268.00		1,600.00			
0220.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel Pers. commun	2,500.00		3,000.00			
0220.3100.00	Matériel de bureau	1,000.00		2,000.00			
0220.3101.00	Frais des archives	1,000.00		1,000.00			
0220.3102.00	Imprimés et publication	4,200.00		4,500.00			
0220.3102.01	Impression journal communal	5,000.00		5,000.00			
0220.3110.00	Achats meubles et appareils de bureau	500.00		1,500.00			
0220.3113.00	Achats matériel informatique	2,000.00		15,000.00			
0220.3118.00	Acquisition de logiciels et de licences	11,500.00		500.00			
0220.3130.00	Emoluments administratifs Chancellerie	1,000.00		1,000.00			
0220.3130.01	Téléphones, affranchissements	6,500.00		7,000.00			
0220.3130.02	Cotisations aux associations	1,180.00		800.00			
0220.3132.00	Frais d'avocats et de recours	10,000.00		3,500.00			
0220.3134.00	Primes d'assurances	12,100.00		8,500.00			
0220.3150.00	Entretien de meubles, machines et appareils de bureau	1,000.00		2,000.00			
0220.3153.00	Entretien de matériel informatique	1,200.00		1,500.00			
0220.3158.00	Contrat de maintenance informatique	20,100.00		14,000.00			
0220.3158.01	Maintenance et frais Site internet	3,478.00		3,000.00			
0220.3170.00	Frais de réceptions et délégations	8,500.00		8,500.00			
0220.3611.00	Frais de naturalisation	200.00		500.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0220.4210.00	Emoluments administratifs		600.00		700.00		
0220.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances		5,000.00		4,500.00		
0220.4260.01	Remboursement frais de naturalisation		200.00		500.00		
029	Immeubles administratifs	21,451.00	49,611.00	19,950.00	40,200.00		
0290	Immeubles administratifs	21,451.00	49,611.00	19,950.00	40,200.00		
0290.3010.00	Salaires du concierge Bâtiment administratif	2,500.00		2,500.00			
0290.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-250.00		-125.00			
0290.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	175.00		160.00			
0290.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	160.00		95.00			
0290.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	675.00		70.00			
0290.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. Malad	71.00		50.00			
0290.3101.00	Frais de matériel d'exploitation et fournitures	400.00		600.00			
0290.3101.01	Produits d'entretien et matériel de conciergerie	300.00		300.00			
0290.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	2,000.00		3,000.00			
0290.3120.00	Eau, énergie, combustible	7,300.00		7,300.00			
0290.3134.00	Primes d'assurances diverses Bâtiment administratif	1,000.00		1,000.00			
0290.3144.00	Entretien des bâtiments Bâtiment administratif	1,500.00		2,000.00			
0290.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, défibrilateur	2,000.00		3,000.00			
0290.3300.40	Amortissement planifié Bâtiment administratif	3,620.00					
0290.4470.00	Revenu locatif des appartements Bâtiment administratif		39,840.00		40,200.00		
0290.4895.00	Utilisation réserve retraitement Bâtiment administratif		9,771.00				

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	36,634.00	21,880.00	30,125.00	18,650.00		
			14,754.00		11,475.00		
14	Questions juridiques	300.00	600.00	300.00	600.00		
140	Questions juridiques	300.00	600.00	300.00	600.00		
1400	Questions juridiques générales	300.00	600.00	300.00	600.00		
1400.3130.00	Frais pièces d'identité	300.00		300.00			
1400.4210.00	Recettes pièces d'identité		600.00		600.00		
15	Service du feu	32,002.00	21,280.00	25,000.00	18,050.00		
150	Service du feu	32,002.00	21,280.00	25,000.00	18,050.00		
1500	Service du feu communal	250.00	14,000.00	250.00	14,000.00		
1500.3611.00	Participation aux centres de renforts cantonaux	250.00		250.00			
1500.4200.00	Taxes non-pompiers		14,000.00		14,000.00		
1506	Service du feu, organisation régionale	31,752.00	7,280.00	24,750.00	4,050.00		
1506.3300.00	Amortissement planifié Mobilier PA	7,002.00					
1506.3611.00	Cotisations aux fédérations	150.00		150.00			
1506.3612.00	Frais d'interv. Association intercommunale des pompiers	1,500.00		1,500.00			
1506.3612.01	Participation à l'Association intercommunale des pompiers	23,100.00		23,100.00			
1506.4470.00	Revenu locatif Hangar		4,050.00		4,050.00		
1506.4895.00	Utilisation réserve retraitement Mobilier PA		3,230.00				
16	Défense	4,332.00		4,825.00			
161	Défense militaire	1,000.00		1,000.00			
1610	Défense militaire	1,000.00		1,000.00			
1610.3612.00	Participation au stand intercommunal	1,000.00		1,000.00			
162	Défense civile	3,332.00		3,825.00			
1620	Protection civile	2,352.00		2,845.00			
1620.3120.00	Eau, énergie, combustible PC	700.00		800.00			
1620.3134.00	Primes d'assurances de choses PC	160.00		160.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
1620.3150.00	Frais d'entretien PC	200.00		500.00			
1620.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, ustensils, ou	500.00		500.00			
1620.3631.00	Participation aux coûts de fonctionnement à PCi XXI	792.00		885.00			
1621	Etat-major communal de conduite	400.00		400.00			
1621.3611.00	Dispositif sanitaire en cas d'évènements majeurs	400.00		400.00			
1626	Organisation régionale de protection civile	580.00		580.00			
1626.3612.00	Association régionale - ORCOC	580.00		580.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	FORMATION	750,622.00	68,380.00	779,226.00	72,250.00		
			682,242.00		706,976.00		
21	Scolarité obligatoire	686,805.00	68,380.00	718,179.00	72,250.00		
211	Ecole primaire I (école enfantine)	35,722.00		36,774.00			
2110	Ecole primaire I (école enfantine)	35,722.00		36,774.00			
2110.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	1,000.00		1,000.00			
2110.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	32,722.00		33,774.00			
2110.3612.00	Participation aux dépenses du cercle scolaire EE	2,000.00		2,000.00			
212	Ecole primaire II	218,593.00	580.00	167,949.00	4,600.00		
2120	Ecole primaire II	218,593.00	580.00	167,949.00	4,600.00		
2120.3100.00	Matériel de bureau, fournitures scolaires	800.00		1,000.00			
2120.3102.00	Frais de photocopies et droits d'auteurs	2,500.00		2,500.00			
2120.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	500.00		500.00			
2120.3113.00	Achat d'ordinateurs	1,000.00		3,500.00			
2120.3158.00	Maintenance logiciels informatique	3,000.00		3,000.00			
2120.3171.00	Participation courses + classes vertes + camp de ski	7,600.00		1,600.00			
2120.3171.01	Particip. patinoire, activités pour élèves de Ménières	2,500.00		2,500.00			
2120.3611.00	Participation aux dépenses cantonales	132,233.00		135,849.00			
2120.3612.00	Contribution communale, Serv. logo, psycho, psychomotri	54,960.00		4,000.00			
2120.3612.01	Participation aux dépenses du cercle scolaire EP	13,000.00		13,000.00			
2120.3636.00	Subventions pour bricolage, ACT	500.00		500.00			
2120.4631.00	Participation du canton aux photocopies		580.00		4,600.00		
213	Ecole du cycle d'orientation	174,926.00		163,689.00			
2130	Ecole du cycle d'orientation	174,926.00		163,689.00			
2130.3612.00	Participation au cycle d'orientation	156,094.00		144,857.00			
2130.3612.01	Participation investissement au cycle d'orientation Cug	18,832.00		18,832.00			
214	Ecoles de musique	2,123.00		2,100.00			
2140	Conservatoire	2,123.00		2,100.00			
2140.3611.00	Participation aux dépenses du Conservatoire	2,123.00		2,100.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2022	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
217	Bâtiments scolaires	175,286.00	67,800.00	275,903.00	67,650.00		
2170	Bâtiments scolaires	94,101.00	15,788.00	168,263.00	11,940.00		
2170.3010.00	Salaires du personnel communal Bâtiment scolaire	19,500.00		19,500.00			
2170.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-1,950.00		-975.00			
2170.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	1,365.00		1,250.00			
2170.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	1,248.00		800.00			
2170.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	526.00		550.00			
2170.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	556.00		400.00			
2170.3101.00	Produits d'entretien et matériel de conciergerie	500.00		500.00			
2170.3101.01	Entretien salles de classe Bâtiment scolaire	1,200.00		1,200.00			
2170.3109.00	Frais de matériel gym	500.00		1,000.00			
2170.3110.00	Acquisition meubles et appareils de bureau Bâtiment sco	6,000.00		1,500.00			
2170.3120.00	Eau, énergie, combustible	15,500.00		15,500.00			
2170.3130.00	Frais de téléphone, réseau, internet Bâtiment scolaire	400.00		900.00			
2170.3134.00	Assurances diverses, ECAB Bâtiment scolaire	700.00		700.00			
2170.3144.00	Entretien et rénovation Bâtiment scolaire	21,300.00		25,000.00			
2170.3150.00	Entretien de meubles, machines et appareils de bureau	1,000.00		1,000.00			
2170.3151.00	Entretien de machines, appareils (info) Bâtiment scolai	1,200.00		1,200.00			
2170.3151.01	Entretien des machines et appareils (info) Cercle scola	500.00					
2170.3160.00	Location salles de classe et gymnastique Bâtiment scola	15,024.00		92,970.00			
2170.3162.00	Participation Pavillon scolaire Fétigny	5,184.00		5,268.00			
2170.3300.40	Amortissement planifié des bâtiments scolaires	3,848.00					
2170.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances Bâtiment scolair		500.00		500.00		
2170.4472.00	Location salles, utilisation des classes Bâtiment scola		11,440.00		11,440.00		
2170.4895.00	Utilisation réserve retraitement Place de jeux PA		3,848.00				
2171	Appartements Bâtiment scolaire	1,500.00	23,160.00	2,500.00	22,560.00		
2171.3144.00	Entretien et rénovation Appartements Bâtiment scolaire	500.00		1,000.00			
2171.3151.00	Frais des appareils ménagers Appartements Bâtiment scol	1,000.00		1,500.00			
2171.4470.00	Revenu locatif Bâtiment scolaire		23,160.00		22,560.00		
2172	Grande salle	79,685.00	28,852.00	105,140.00	33,150.00		
2172.3010.00	Salaires du personnel communal Grande salle	30,000.00		30,000.00			
2172.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-3,000.00		-1,500.00			
2172.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	2,100.00		2,000.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2022	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2172.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Grande s	1,920.00		1,200.00			
2172.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	810.00		840.00			
2172.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. Malad	855.00		600.00			
2172.3101.00	Produits d'entretien et matériel de conciergerie	1,500.00		2,000.00			
2172.3101.01	Entretien et rénovation Grande salle	2,000.00		12,000.00			
2172.3101.02	Aménagement place de jeux Grande salle			10,000.00			
2172.3109.00	Frais de matériel Grande salle	2,000.00		4,000.00			
2172.3120.00	Eau, énergie, combustible Grande salle	28,000.00		28,000.00			
2172.3134.00	Assurances diverses, ECAB Grande salle	4,500.00		4,500.00			
2172.3150.00	Entretien de meubles, machines et appareils	1,000.00		1,500.00			
2172.3199.00	Frais de boissons Grande salle	8,000.00		10,000.00			
2172.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances Grande salle		1,000.00		1,000.00		
2172.4260.01	Facturation frais de nettoyage Grande salle		50.00		50.00		
2172.4390.00	Contribution USL pour rénovation sol Grande salle		800.00				
2172.4439.01	Facturation du matériel cassé Grande salle		100.00		100.00		
2172.4472.00	Location Grande salle		20,000.00		20,000.00		
2172.4479.00	Vente de boissons		5,000.00		12,000.00		
2172.4895.00	Utilisation réserve retraitement Terrains PA		1,902.00				
218	Accueil extra-scolaire (AES)	9,834.00		8,964.00			
2180	Accueil extra-scolaire	9,834.00		8,964.00			
2180.3612.00	Participation à AES Fétigny-Ménieres	3,000.00		4,964.00			
2180.3636.00	Subventions aux parents plaçants en AES	6,834.00		4,000.00			
219	Scolarité obligatoire non mentionné ailleurs	70,321.00		62,800.00			
2195	Transports scolaires	50,884.00		61,700.00			
2195.3130.00	Transports scolaires	50,884.00					
2195.3130.01	Participation aux dépenses des transports scolaires			12,000.00			
2195.3612.00	Participation aux transports scolaires			49,700.00			
2196	Cercle scolaire intercommunal	19,437.00		1,100.00			
2196.3000.00	Jetons Conseil des Parents	1,068.00		1,100.00			
2196.3100.00	Matériel de bureau, fournitures scolaires non OCMS (EE)	50.00					
2196.3100.01	Matériel bureau, fournitures scolaires non OCMS (EP)	151.00					
2196.3100.02	Photocopies et cartouches d'encre (EE/EP)	3,025.00					
2196.3104.00	Matériel didactique, projet pédagogiques, licences (EE)	60.00					

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2196.3104.01	Matériel didactique, projet pédagogiques, licences (EP)		230.00				
2196.3104.02	Matériel didactique, bricolage + activités créatrices (120.00				
2196.3104.03	Matériel didactique, bricolage + activités créatrices (460.00				
2196.3130.00	Téléphones, internet,... (EE/EP)		710.00				
2196.3132.00	Education sexuelle (EE/EP)		677.00				
2196.3150.00	Entretien des machines AC		285.00				
2196.3171.00	Forfait au CP, sorties extrascol., cours natation (EE/E		11,000.00				
2196.3910.00	Imputation interne Secrétariat scolaire		1,601.00				
22	Ecoles spécialisées		59,317.00		56,547.00		
220	Ecoles spécialisées		59,317.00		56,547.00		
2200	Ecoles spécialisées		59,317.00		56,547.00		
2200.3611.00	Participation aux mesures pédago-thérapeutiques		2,852.00		3,401.00		
2200.3631.00	Participation des communes aux institutions spécialisée		56,465.00		53,146.00		
23	Formation professionnelle initiale		4,500.00		4,500.00		
230	Formation professionnelle initiale		4,500.00		4,500.00		
2300	Formation professionnelle initiale		4,500.00		4,500.00		
2300.3611.00	Participation au Service formation professionnelle cant		4,500.00		4,500.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2022	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	23,550.00		25,550.00			
			23,550.00		25,550.00		
32	Culture, autres	18,750.00		18,250.00			
322	Musique et théâtre	6,250.00		10,250.00			
3220	Musique et théâtre	6,250.00		10,250.00			
3220.3636.00	Subventions annuelles aux sociétés locales	2,000.00		6,000.00			
3220.3636.01	Subventions Ecole de musique	3,600.00		3,600.00			
3220.3636.02	Subventions local Fanfare	650.00		650.00			
329	Culture, non mentionné ailleurs	12,500.00		8,000.00			
3290.3130.00	Manifestation du 1er août	5,000.00		5,000.00			
3290.3636.00	Subventions aux sociétés locales (soutien) et autres	7,500.00		3,000.00			
34	SPORT ET LOISIRS	4,800.00		7,300.00			
341	Sport	4,000.00		6,500.00			
3410.3636.00	Dons aux sociétés sportives	4,000.00		4,000.00			
3410.3636.01	Aménagement place de jeux			2,500.00			
342	Loisirs	800.00		800.00			
3420	Loisirs	800.00		800.00			
3420.3636.00	Participation Passeport-vacances	800.00		800.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2022	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4	SANTÉ	186,725.00	1,100.00	182,671.00	1,100.00		
			185,625.00		181,571.00		
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	105,979.00		105,058.00			
411	Hôpitaux	1,576.00		1,200.00			
4110	Hôpitaux	1,576.00		1,200.00			
4110.3611.00	Contribution aux coûts résiduels des soins	1,576.00		1,200.00			
412	Etablissements médico-sociaux et foyers pour personnes	104,403.00		103,858.00			
4120	Établissement médico-social	104,403.00		103,858.00			
4120.3612.00	Participation homes médicalisés régionaux	30,287.00		30,486.00			
4120.3612.01	Participation aux frais de gestion Commission de distri	1,000.00		1,000.00			
4120.3631.00	Participation subv. frais accompagnement personnes âgée	73,116.00		72,372.00			
42	Soins ambulatoires	71,046.00		68,913.00			
421	Soins ambulatoires	64,243.00		62,088.00			
4210	Soins ambulatoires	64,243.00		62,088.00			
4210.3612.00	Soins à domicile et aide familiale régionaux	46,972.00		45,472.00			
4210.3612.01	Participation aux indemnités forfaitaires régionales	15,671.00		15,066.00			
4210.3612.02	Participation puériculture	1,600.00		1,550.00			
422	Services de sauvetage	6,803.00		6,825.00			
4220	Services de sauvetage	6,803.00		6,825.00			
4220.3612.00	Participation communale aux ambulances	6,803.00		6,825.00			
43	Prévention	9,700.00	1,100.00	8,700.00	1,100.00		
4320.3199.00	Frais supplémentaires Pandémie	5,000.00		6,500.00			
433	Service médical des écoles	4,700.00	1,100.00	2,200.00	1,100.00		
4330	Service médical des écoles	4,700.00	1,100.00	2,200.00	1,100.00		
4330.3136.00	Visites médicales	200.00		200.00			
4330.3611.00	Service dentaire cantonal	1,000.00		1,000.00			
4330.3611.01	Clinique dentaire mobile	1,000.00					

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits
4330.3636.00	Subventions communales aux soins dentaires	2,500.00		1,000.00	
4330.4260.00	Participation des parents		1,100.00		1,100.00

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2022	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	213,069.00	2,220.00	210,143.00	2,220.00		
			210,849.00		207,923.00		
52	Invalidité	118,223.00		114,684.00			
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	118,223.00		114,684.00			
5230	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	118,223.00		114,684.00			
5230.3631.00	Participation cantonale aux institutions spécialisée	118,223.00		114,684.00			
53	Vieillesse et survivants	720.00	720.00	720.00	720.00		
531	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	720.00	720.00	720.00	720.00		
5310	Assurance-vieillesse et survivants (AVS)	720.00	720.00	720.00	720.00		
5310.3611.00	Traitement de l'agent AVS	720.00		720.00			
5310.4611.00	Remboursement traitement agent AVS		720.00		720.00		
54	Famille et jeunesse	11,149.00		11,051.00			
541	Allocations familiales (AF)	3,249.00		3,151.00			
5410	Allocations familiales (AF)	3,249.00		3,151.00			
5410.3631.00	Financement des AF pour personnes sans activité lucrati	3,249.00		3,151.00			
545	Prestations aux familles	7,900.00		7,900.00			
5451	Structures d'accueil extrafamilial de jour	7,900.00		7,900.00			
5451.3636.00	Subventions aux crèches et garderies	7,000.00		7,000.00			
5451.3636.01	Subventions pour l'accueil familial de jour	900.00		900.00			
55	Chômage	7,310.00		7,310.00			
559	Chômage non mentionné ailleurs	7,310.00		7,310.00			
5590	Chômage non mentionné ailleurs	7,310.00		7,310.00			
5590.3631.00	Contribution des communes Fonds cantonal de l'emploi	7,310.00		7,310.00			
57	Aide sociale et domaine de l'asile	75,667.00	1,500.00	76,378.00	1,500.00		
572	Aide matérielle	5,494.00	1,500.00	4,193.00	1,500.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5720	Aide matérielle	5,494.00	1,500.00	4,193.00	1,500.00		
5720.3611.00	Participation LASoc, services sociaux	819.00		882.00			
5720.3611.01	Participation avances contribution entretien non récupé	3,675.00		2,311.00			
5720.3612.00	Participation Service social régional, aide matérielle	1,000.00		1,000.00			
5720.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances		1,000.00		1,000.00		
5720.4260.01	Remboursement d'aide aux seniors - entretien sur propri		500.00		500.00		
579	Assistance, non mentionnée ailleurs	70,173.00		72,185.00			
5790	Assistance, non mentionnée ailleurs	70,173.00		72,185.00			
5790.3611.00	Aide aux victimes d'infraction LAVI	809.00		778.00			
5790.3612.00	Participation Association des communes pour Service soc	48,231.00		50,871.00			
5790.3612.01	Participation Association des communes Service Office	15,733.00		15,136.00			
5790.3631.00	Subventions versées à des tierces personnes	400.00		400.00			
5790.3636.00	Dons à but social	2,500.00		2,500.00			
5790.3636.01	Participation communale aux Seniors	2,500.00		2,500.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	151,407.00	64,185.00	102,841.00	2,900.00		
			87,222.00		99,941.00		
61	Circulation routière	134,104.00	64,185.00	86,715.00	2,900.00		
615	Routes communales	123,416.00	61,785.00	78,725.00	500.00		
6150	Routes communales	123,416.00	61,785.00	78,725.00	500.00		
6150.3010.00	Salaires du personnel communal Routes communales	21,500.00		20,000.00			
6150.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-2,150.00		-1,000.00			
6150.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	1,505.00		1,300.00			
6150.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension			365.00			
6150.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	1,376.00		750.00			
6150.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili	580.00		560.00			
6150.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	613.00		400.00			
6150.3101.00	Achat de carburant	1,500.00		1,500.00			
6150.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils	1,000.00		2,000.00			
6150.3120.00	Eau, énergie, combustible	6,000.00		6,000.00			
6150.3134.00	Assurances véhicules Routes communales	1,500.00		1,500.00			
6150.3137.00	Impôts sur les véhicules Routes communales	1,000.00		1,000.00			
6150.3141.00	Entretien des routes et de l'éclairage Routes communale	24,500.00		14,000.00			
6150.3141.01	Service hivernal par des tiers Routes communales	2,500.00		2,500.00			
6150.3141.02	Frais de signalisation et de marquage Routes communales	500.00		500.00			
6150.3141.03	Frais d'entretien des chemins Routes communales	5,000.00		5,000.00			
6150.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, ustensiles/ou	5,500.00		5,000.00			
6150.3300.10	Amortissement planifié routes	43,862.00					
6150.3910.00	Imputation interne amortissement Routes communales			10,000.00			
6150.3940.00	Imputation interne intérêts Valtraloc	7,130.00		7,350.00			
6150.4260.00	Remboursement et participation de tiers Routes communal		500.00		500.00		
6150.4895.00	Utilisation réserve retraitement Routes, ouvrages de GC		13,038.00				
6150.4895.01	Utilisation réserve retraitement Chemins communaux PA		37,502.00				
6150.4895.02	Utilisation réserve retraitement Valtraloc PA		5,187.00				
6150.4895.03	Utilisation réserve retraitement Cimetière / Colombariu		3,368.00				
6150.4895.04	Utilisation réserve retraitement PAL		2,190.00				

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2022	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
619	Garages et hangar	10,688.00	2,400.00	7,990.00	2,400.00		
6190	Garages et hangar	10,688.00	2,400.00	7,990.00	2,400.00		
6190.3010.00	Salaires du personnel communal Garages et hangar	1,000.00		1,000.00			
6190.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-100.00		-50.00			
6190.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	70.00		65.00			
6190.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension			260.00			
6190.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents	64.00		40.00			
6190.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili			30.00			
6190.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	29.00		20.00			
6190.3120.00	Eau, énergie, combustible	5,000.00		5,500.00			
6190.3134.00	Assurances diverses, ECAB Garages et hangar	125.00		125.00			
6190.3144.00	Entretien et rénovation Garages et hangar	4,500.00		1,000.00			
6190.4470.00	Revenu locatif Garages et hangar		2,400.00		2,400.00		
62	Transports publics	17,303.00		16,126.00			
621	Infrastructures de transports publics	3,184.00		3,398.00			
6210	Infrastructures de transports publics	3,184.00		3,398.00			
6210.3611.00	Participation au fonds fédéral d'infrastructure ferrovi	3,184.00		3,398.00			
622	Trafic régional et agglomération	14,119.00		12,728.00			
6220	Trafic régional et agglomération	14,119.00		12,728.00			
6220.3611.00	Participation aux dépenses relatives au trafic régional	14,119.00		12,728.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2022	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU	475,482.00	442,159.00	287,901.00	238,350.00		
			33,323.00		49,551.00		
71	Approvisionnement en eau	132,298.00	132,298.00	117,750.00	117,750.00		
710	Approvisionnement en eau	132,298.00	132,298.00	117,750.00	117,750.00		
7101	Approvisionnement communal en eau	132,298.00	132,298.00	117,750.00	117,750.00		
7101.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	1,000.00		1,000.00			
7101.3010.00	Salaires du personnel communal Eau	2,300.00		2,300.00			
7101.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-230.00		-50.00			
7101.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin. E	161.00		150.00			
7101.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Eau	147.00		90.00			
7101.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili			30.00			
7101.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	66.00		50.00			
7101.3101.00	Matériel d'exploitation et fournitures Eau	1,500.00		2,000.00			
7101.3105.00	Achat d'eau pour revente	40,000.00		40,000.00			
7101.3111.01	Achat de compteurs	21,325.00		19,169.00			
7101.3130.00	Frais d'analyses d'eau	1,500.00		900.00			
7101.3132.00	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude)	500.00		500.00			
7101.3137.00	TVA au taux forfaitaire Eau	160.00		700.00			
7101.3142.00	Entretien du réseau d'eau	2,000.00		2,000.00			
7101.3199.00	PIEP et règlement eau potable	1,000.00		1,000.00			
7101.3300.31	Amortissement planifié des immobilisations corporelles	25,206.00					
7101.3510.00	Attribution à la réserve Eau	20,084.00					
7101.3612.00	Participation aux frais de l'association régionale	6,974.00		7,546.00			
7101.3910.00	Imputation interne amortissement Eau			31,120.00			
7101.3940.00	Imputation interne intérêts Eau	8,605.00		9,245.00			
7101.4240.00	Location des compteurs et abonnement fixe		4,000.00		4,000.00		
7101.4240.01	Taxes d'utilisation (vente d'eau)		81,000.00		80,000.00		
7101.4240.02	Unité locative (UL)		35,300.00		33,500.00		
7101.4240.03	Taxe de raccordement		2,500.00				
7101.4240.04	Taxes défense incendie par bâtiment / hydrante				250.00		
7101.4895.00	Utilisation réserve retraitement Approvisionnement en e		9,498.00				

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2022	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
72	Traitement des eaux usées	233,100.00	233,100.00	58,100.00	58,100.00		
720	Traitement des eaux usées	233,100.00	233,100.00	58,100.00	58,100.00		
7201	Traitement communal des eaux usées	233,100.00	233,100.00	58,100.00	58,100.00		
7201.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	1,500.00		1,500.00			
7201.3010.00	Salaires du personnel communal Epuration	2,500.00		2,500.00			
7201.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-250.00		-125.00			
7201.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	175.00		200.00			
7201.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Epuratio	160.00		100.00			
7201.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili			70.00			
7201.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	71.00		50.00			
7201.3120.00	Eau, énergie, combustible Epuration	4,200.00		4,500.00			
7201.3130.00	Frais de télécommunication et de ports Epuration	200.00		450.00			
7201.3134.00	Assurances diverses, ECAB Epuration	550.00		550.00			
7201.3143.00	Entretien et rénovation des infrastructures Epuration	8,500.00		8,500.00			
7201.3143.01	Frais de STAS et de STEP	5,000.00		5,000.00			
7201.3170.00	Frais de dédommagements, déplacements, délégation Epura	500.00		500.00			
7201.3300.31	Amortissement planifié des immobilisations corporelles	175,000.00					
7201.3510.00	Attribution à la réserve Epuration	4,994.00		7,305.00			
7201.3612.00	Participation aux frais de l'AEGE / Commune Valbroye	30,000.00		27,000.00			
7201.4240.00	Taxes d'utilisation		35,000.00		35,000.00		
7201.4240.01	Taxes pour le réseau d'évacuation d'eau		18,000.00		18,000.00		
7201.4240.02	Taxes STEP		5,000.00		5,000.00		
7201.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances Epuration		100.00		100.00		
7201.4895.00	Utilisation réserve retraitement Traitement des eaux us		175,000.00				
73	Gestion des déchets	57,162.00	51,700.00	59,250.00	50,700.00		
730	Gestion des déchets	57,162.00	51,700.00	59,250.00	50,700.00		
7301	Gestion communale des déchets	57,162.00	51,700.00	59,250.00	50,700.00		
7301.3010.00	Salaires du personnel communal Déchets	9,000.00		9,500.00			
7301.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-900.00		-475.00			
7301.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	630.00		650.00			
7301.3052.00	Cotisations patronales à la Caisse de pension Déchets			155.00			
7301.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Déchets	576.00		350.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7301.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili			270.00			
7301.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	256.00		200.00			
7301.3101.00	Achat de matériel d'exploitation et fournitures Déchets	1,000.00		1,500.00			
7301.3111.00	Achat de machines, appareils, véhicules, outils Déchets	1,500.00		2,000.00			
7301.3113.00	Ecopress, système informatique	100.00		100.00			
7301.3120.00	Eau, énergie, combustible, élimination déchets Déchets	500.00		500.00			
7301.3130.00	Frais d'élimination déchets-verre-papier-fer-app. élect	3,500.00		3,500.00			
7301.3130.01	Frais d'élimination des déchets verts	6,000.00		6,000.00			
7301.3130.02	Frais de ramassage et décharge des ordures	25,000.00		25,000.00			
7301.3130.03	Location de la benne compacteuse	10,000.00		10,000.00			
7301.4240.00	Taxes d'utilisation		32,000.00		32,000.00		
7301.4240.01	Recharge des cartes		15,000.00		15,000.00		
7301.4250.00	Recyclage, verres, papier, fer		2,500.00		1,500.00		
7301.4260.00	Remboursement de tiers et d'assurances Déchetterie		200.00		200.00		
7301.4260.01	Ristourne entente intercommunale		1,000.00		1,000.00		
7301.4634.00	Péréquation aux frais de transports		1,000.00		1,000.00		
74	Aménagements	27,347.00	19,061.00	18,825.00	6,000.00		
741	Corrections de cours d'eau	27,347.00	19,061.00	18,825.00	6,000.00		
7410	Corrections de cours d'eau	27,347.00	19,061.00	18,825.00	6,000.00		
7410.3142.00	Entretien des ruisseaux par des tiers	18,000.00		18,000.00			
7410.3300.00	Amortissement planifié Correction eaux et endiguements	8,504.00					
7410.3612.00	Participation aux entreprises d'endiguement, dédommagem	843.00		825.00			
7410.4611.00	Subventions cantonales		6,000.00		6,000.00		
7410.4895.00	Utilisation réserve retraitement Corr. eaux et endiguem		13,061.00				
77	Protection de l'environnement, autres	4,575.00	5,000.00	4,676.00	4,800.00		
771	Cimetières, crématoires	4,275.00	2,400.00	4,376.00	2,400.00		
7710	Cimetière communal	4,275.00	2,400.00	4,376.00	2,400.00		
7710.3010.00	Salaires du personnel communal Cimetière	2,000.00		2,000.00			
7710.3010.01	Frais des fossoyeurs	500.00		500.00			
7710.3010.09	Remboursement salaires personnel par ass. (en diminutio	-200.00		-100.00			
7710.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais admin.	140.00		150.00			
7710.3053.00	Cotisations patronales à l'assurance-accidents Cimetière	128.00		80.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2022	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7710.3054.00	Cotisations patronales caisse compensation alloc.famili			56.00			
7710.3055.00	Cotisations patronales à l'ass. indemnités journ. malad	57.00		40.00			
7710.3109.00	Achat de monument et divers	500.00		500.00			
7710.3120.00	Eau, énergie, combustible Cimetière	350.00		350.00			
7710.3143.00	Entretien Cimetière	800.00		800.00			
7710.4210.00	Emoluments des fossoyeurs, incinérations		400.00		400.00		
7710.4240.00	Taxes d'entrée, concessions, inhumation et désaffectati		2,000.00		2,000.00		
779	Chiens	300.00	2,600.00	300.00	2,400.00		
7792	Chiens	300.00	2,600.00	300.00	2,400.00		
7792.3101.00	Achat de sacs Robidog	300.00		300.00			
7792.4033.00	Impôts sur les chiens		2,600.00		2,400.00		
79	Aménagement du territoire	21,000.00	1,000.00	29,300.00	1,000.00		
790	Aménagement du territoire	21,000.00	1,000.00	29,300.00	1,000.00		
7900	Aménagement du territoire	21,000.00	1,000.00	29,300.00	1,000.00		
7900.3000.00	Jetons de présences, autorités et commissions	3,500.00		4,800.00			
7900.3113.00	Plans cadastraux, système informatique	2,500.00		2,500.00			
7900.3132.00	Honoraires des urbanistes	5,000.00		5,000.00			
7900.3132.01	Honoraires PAL	5,000.00		5,000.00			
7900.3141.00	Numérisation des rues du village	1,000.00		2,000.00			
7900.3141.01	Mensuration	4,000.00		10,000.00			
7900.4210.00	Emoluments autorisation de construire		1,000.00		1,000.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2022	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	19,667.00	90,200.00	25,862.00	107,064.00		
		70,533.00		81,202.00			
81	Agriculture	120.00		120.00			
812	Améliorations structurelles	120.00		120.00			
8120	Améliorations structurelles dans l'agriculture	120.00		120.00			
8120.3130.00	Cotisations	120.00		120.00			
82	Sylviculture	2,500.00	200.00	2,500.00	200.00		
820	Sylviculture	2,500.00	200.00	2,500.00	200.00		
8200	Domaine forestier communal	2,500.00	200.00	2,500.00	200.00		
8200.3145.00	Entretien des routes forestières et exploitation	500.00		500.00			
8200.3635.00	Participation à la Corporation de triage forestier	2,000.00		2,000.00			
8200.4631.00	Subventions cantonales		200.00		200.00		
85	Industrie, artisanat et commerce	8,247.00		8,442.00			
850	Industrie, artisanat et commerce	8,247.00		8,442.00			
8500	Promotion économique	8,247.00		8,442.00			
8500.3612.00	Participation à l'Ass. régionale de la promotion économ	8,247.00		8,442.00			
89	Autres exploitations artisanales	8,800.00	90,000.00	14,800.00	106,864.00		
890	Autres exploitations artisanales	6,800.00	20,000.00	12,800.00	36,864.00		
8900.3120.00	Eau, énergie, combustible Café	2,000.00		500.00			
8900.3134.00	Assurances diverses, ECAB Café	800.00		800.00			
8900.3144.00	Entretien et rénovation Café	2,000.00		5,000.00			
8900.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules, ustensils/out	2,000.00		6,500.00			
8900.4260.00	Remboursement Convention Café				14,664.00		
8900.4470.00	Revenu locatif Café		20,000.00		22,200.00		
891	Autres exploitations artisanales Gravière	2,000.00	70,000.00	2,000.00	70,000.00		
8910.3132.00	Honoraires et prestations de tiers (frais d'étude)	1,000.00		1,000.00			
8910.3170.00	Frais de dédommagements, déplacements	1,000.00		1,000.00			

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits
8910.4430.00	Indemnités Gravière		70,000.00		70,000.00

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPÔTS	30,498.00	1,486,844.00	61,298.00	1,534,752.00		
		1,456,346.00		1,473,454.00			
91	Impôts		1,296,666.00		1,315,377.00		
910	Impôts		1,296,666.00		1,315,377.00		
9100	Impôts communaux ordinaires		1,156,666.00		1,171,377.00		
9100.4000.00	Impôts sur le revenu PP - année fiscale		861,408.00		834,210.00		
9100.4000.10	Impôts sur le revenu PP - années précédentes		152,160.00		147,000.00		
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital		15,000.00		17,000.00		
9100.4001.00	Impôts sur fortune PP - année fiscale		41,225.00		50,245.00		
9100.4001.10	Impôts sur fortune PP - années précédentes		7,275.00		8,000.00		
9100.4002.00	Impôts à la source		15,000.00		16,000.00		
9100.4010.00	Impôts sur le bénéfice PM - année fiscale		26,284.00		44,000.00		
9100.4010.10	Impôts sur bénéfice PM - années précédentes		8,756.00		8,000.00		
9100.4011.00	Impôts sur le capital PM - année fiscale		11,199.00		15,500.00		
9100.4011.10	Impôts sur capital PM - années précédentes		1,976.00		3,400.00		
9100.4021.00	Impôts gestion de la faillite		8,000.00		8,000.00		
9100.4611.00	Compensation cantonale de base - Réforme fiscale		8,383.00		10,022.00		
9100.4611.01	Compensation cantonale cas de rigueur - Réforme fiscale				10,000.00		
9101	Impôts communaux spéciaux		140,000.00		144,000.00		
9101.4021.00	Contribution immobilière - année fiscale		89,750.00		82,000.00		
9101.4021.10	Contribution immobilière - années précédentes		5,250.00		20,000.00		
9101.4022.00	Impôts sur les gains immobiliers et les plus-values		30,000.00		32,000.00		
9101.4023.00	Impôts sur les mutations		15,000.00		10,000.00		
93	Péréquation financière intercommunale		137,672.00		133,001.00		
930	Péréquation financière intercommunale		137,672.00		133,001.00		
9300	Péréquation financière intercommunale		137,672.00		133,001.00		
9300.4621.00	Attribution de la péréquation des besoins		44,538.00		45,609.00		
9300.4622.00	Attribution de la péréquation des ressources		93,134.00		87,392.00		
95	Part aux recettes sans affectation, autres	848.00	33,891.00	828.00	33,799.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget	2022	Budget	2021	Comptes	2020
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
950	Part aux recettes sans affectation, autres	848.00	33,891.00	828.00	33,799.00		
9500	Part aux recettes sans affectation, autres	848.00	33,891.00	828.00	33,799.00		
9500.3130.00	Provision d'encaissement pour impôts sur véhicules à mo	848.00		828.00			
9500.4601.00	Participation à l'impôt cantonal sur les véhicules à mo		33,891.00		33,799.00		
96	Administration de la fortune et de la dette	29,650.00	18,495.00	60,470.00	52,455.00		
961	Intérêts	28,000.00	15,775.00	58,820.00	47,755.00		
9610	Intérêts	28,000.00	15,775.00	58,820.00	47,755.00		
9610.3130.00	Frais bancaires	6,000.00		200.00			
9610.3130.01	Frais postaux	5,000.00		500.00			
9610.3300.40	Amortissement obligatoire			41,120.00			
9610.3406.00	Intérêts des dettes	17,000.00		17,000.00			
9610.4402.00	Intérêts des placements financiers		40.00		40.00		
9610.4940.00	Imputation interne, intérêts, charges fin. théoriques E		8,605.00		9,245.00		
9610.4940.01	Imputation interne amortissement Eau				31,120.00		
9610.4940.04	Imputation interne intérêts Valtraloc		7,130.00		7,350.00		
963	Immeubles du patrimoine financier	1,650.00	2,720.00	1,650.00	4,700.00		
9630	Immeubles du patrimoine financier		320.00		2,900.00		
9630.4430.00	Revenu locatif Parchets		320.00		2,900.00		
9631	Laiterie	1,650.00	2,400.00	1,650.00	1,800.00		
9631.3101.00	Entretien et rénovation Laiterie	500.00		500.00			
9631.3120.00	Eau, énergie, combustible Laiterie	1,000.00		1,000.00			
9631.3134.00	Assurances diverses, ECAB Laiterie	150.00		150.00			
9631.4470.00	Revenu locatif Laiterie		2,400.00		1,800.00		
97	Redistributions		120.00		120.00		
971	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		120.00		120.00		
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO3		120.00		120.00		
9710.4699.00	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		120.00		120.00		

Budget de fonctionnement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022 Charges	2022 Produits	Budget 2021 Charges	2021 Produits	Comptes 2020 Charges	2020 Produits
		2,238,848.00	2,239,629.00	2,028,995.00	2,029,836.00		
	Excédent de revenu	781.00					
	Excédent de revenu			841.00			
		2,239,629.00	2,239,629.00	2,029,836.00	2,029,836.00		

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2022 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
--------	---------	-------------------	------------------	-------------------	------------------	--------------------	------------------

0 ADMINISTRATION GENERALE

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2022 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
--------	---------	-------------------	------------------	-------------------	------------------	--------------------	------------------

1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2022 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
2	FORMATION	55,000.00					
			55,000.00				
21	Scolarité obligatoire	55,000.00					
217	Bâtiments scolaires	55,000.00					
2172	Grande salle	55,000.00					
2172.5040.00	Luminaires Grande salle	55,000.00					

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2022 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS						

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	1,350,000.00		490,000.00			
			1,350,000.00		490,000.00		
61	Circulation routière	1,350,000.00		490,000.00			
615	Routes communales	1,350,000.00		490,000.00			
6150	Routes communales	1,350,000.00		490,000.00			
6150.5010.01	Aménagement routes et chemins / Etude Valtraloc	400,000.00		400,000.00			
6150.5010.03	Trottoir Route de Granges	100,000.00					
6150.5010.05	Assainissement de la route Café			90,000.00			
6150.5010.07	Réfection Chemins communaux	850,000.00					

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DL	40,000.00					
			40,000.00				
72	Traitement des eaux usées	40,000.00					
720	Traitement des eaux usées	40,000.00					
7201	Traitement des eaux usées (communal)	40,000.00					
7201.5290.00	Plan PGEE	40,000.00					

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2022 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
--------	---------	-------------------	------------------	-------------------	------------------	--------------------	------------------

8 ECONOMIE PUBLIQUE

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2022 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
--------	---------	-------------------	------------------	-------------------	------------------	--------------------	------------------

9 FINANCES ET IMPOTS

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2022 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
		1,445,000.00		490,000.00			
	Excédent de charge		1,445,000.00				
	Excédent de charge					490,000.00	
		1,445,000.00	1,445,000.00	490,000.00	490,000.00		

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2022 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
--------	---------	-------------------	------------------	-------------------	------------------	--------------------	------------------

0 **ADMINISTRATION GENERALE**

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2022 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
--------	---------	-------------------	------------------	-------------------	------------------	--------------------	------------------

1 **ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE**

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
2	FORMATION	55,000.00					
			55,000.00				
21	Scolarité obligatoire	55,000.00					
217	Bâtiments scolaires	55,000.00					
2172	Grande salle	55,000.00					
2172.5040.00	Luminaires Grande salle	55,000.00					

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS						

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	725,000.00		490,000.00			
			725,000.00		490,000.00		
61	Circulation routière	725,000.00		490,000.00			
615	Routes communales	725,000.00		490,000.00			
6150	Routes communales	725,000.00		490,000.00			
6150.5010.01	Aménagement routes et chemins / Etude Valtraloc	400,000.00		400,000.00			
6150.5010.03	Trottoir Route de Granges	100,000.00					
6150.5010.05	Assainissement de la route Café			90,000.00			
6150.5010.06	Réfection Chemin La Malafin	225,000.00					

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DL	40,000.00					
			40,000.00				
72	Traitement des eaux usées	40,000.00					
720	Traitement des eaux usées	40,000.00					
7201	Traitement des eaux usées (communal)	40,000.00					
7201.5290.00	Plan PGEE	40,000.00					

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

8 ECONOMIE PUBLIQUE

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget 2022		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

9 FINANCES ET IMPOTS

Budget d'Investissement par classification administrative

Compte	Libellé	Budget Charges	2022 Produits	Budget Charges	2021 Produits	Comptes Charges	2020 Produits
		820,000.00		490,000.00			
	Excédent de charge		820,000.00				
	Excédent de charge				490,000.00		
		820,000.00	820,000.00	490,000.00	490,000.00		



STATUTS DE L'ASSOCIATION DU CYCLE D'ORIENTATION DES COMMUNES DE LA BROYE ¹

Les modifications statutaires en lien avec les nouvelles normes MCH2 et l'ouverture du nouveau C.O. à Cugy ont été acceptées à l'unanimité, sur la base du préavis favorable de la commission financière, par l'Assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation des communes de la Broye qui s'est déroulée le 26 mai 2021 à Domdidier.

Alors que la plupart des adaptations sont de la compétence de l'Assemblée des délégués, celles qui portent sur l'Article 27 "Emprunts" nécessitent l'approbation de l'Assemblée communale puisque l'augmentation de la limite d'endettement constitue une modification essentielle au sens de l'article 113 al. 1 LCo. ²

Art. 27. Emprunts

1. L'Association peut contracter les emprunts nécessaires à la construction de bâtiments et à d'autres investissements jusqu'à concurrence de **50 millions de francs** ~~30 millions de francs~~.
2. L'Association peut en outre contracter des emprunts au titre de compte de trésorerie jusqu'à concurrence de **2 millions de francs** ~~Fr. 800'000.-~~.

¹ Statuts: https://www.co-estavayer.ch/data/web/co-estavayer.ch/uploads//delegues/co_broye-statuts.pdf

² Loi sur les communes: https://bdlf.fr.ch/app/fr/texts_of_law/140.1



Répartition des dicastères au sein du Conseil communal	
Syndic BEGUIN Cédric Clos-Quartier 11 1533 Ménières 079 453 96 34 cedric.beguin@1533menieres.ch	Administration générale – RH Enseignement et formation Ordre public Police des constructions Bâtiments communaux : bâtiment communal, école, laiterie, garages Gravière PAL Fusion Remplaçant : Perroud Pierre
Vice-Syndic PERROUD Pierre Route de Fétigny 6 1533 Ménières 079 481 33 53 pierre.perroud@1533menieres.ch	Social et Santé C.O. Journal communal AES VALTRALOC Web. Webmail. Informatique Fusion Remplaçant : Lüthi Renate
Conseiller ANDREY Claude Clos-Quartier 23 1533 Ménières 078 649 20 32 claud.andrey@1533menieres.ch	Finances Grande salle Véhicules et matériel communal Archives Cimetière Gravière Service du feu Protection civile Gaz Forêts Remplaçant : Béguin Cédric
Conseiller ANSERMET Marcel Route de Vesin 25 1533 Ménières 079 318 20 12 marcel.ansermet@1533menieres.ch	Approvisionnement en eau Protection des eaux. Epuration Ruisseaux Agriculture – Environnement Gestion des déchets - déchetterie Restaurant Naturalisations Routes, trottoirs et chemins. Eclairage public Remplaçant : Andrey Claude
Conseillère LÜTHI Renate Pré-de-la-Cure 11 1533 Ménières 079 834 95 94 renate.luethi@1533menieres.ch	Réception et délégations Culture et loisirs USL Transports Accueil extra-familial de jour de la Broye AES Fusion Remplaçant : Ansermet Marcel



LISTE DES COMMISSIONS

Aménagement du territoire, Commission d'urbanisme, PAL (Plan d'Aménagement Local) et de l'énergie	Andrey Claude
	Béguin Cédric
	Corminboeuf Luc
	Corminboeuf Serge
	Perrin Daniel

CODEB (Commission des déchets de la Broye)	Andrey Claude
	Béguin Cédric

Commission financière	Blanchard Grégory
	Corminboeuf Damien
	Michel Claude
	Robert Pascal
	Schüpbach Moret Jean-Charles

AEGE (Association pour l'Épuration de Granges et Environs)	Ansermet Marcel
	Perret Jean-Claude

Commission d'endiguement de la Broye	Ansermet Marcel
	Andrey Claude

Conseil des parents	Lüthi Renate
	Bossy Floriane
	Corminboeuf Gilles
	Corminboeuf Christine

Commission intercommunale du feu, CSPI "Les Verdières" (Corps des sapeurs-pompiers intercommunal)	Andrey Claude
	Ansermet Marcel

Comité intercommunal du CREB (Connexion des Réseaux d'Eau communaux de la rive droite de la Broye)	Ansermet Marcel
	Béguin Cédric
	Corminboeuf Serge

Commission de naturalisation	Ansermet Marcel
	Lüthi Renate
	Bard Maximina
	Moret Béatrice
	Doy Martial

Valtraloc (VALorisation des espaces routiers en TRAversée de LOCALités)	Perroud Pierre
	Andrey Claude
	Bossy Floriane
	Moret Michel
	Perret Roxane

Commission locale du feu	Béguin Cédric
	Schüpbach J.-Charles
	Corminboeuf Serge

Commission AES (Accueil extra-scolaire Fétigny-Ménières)	Perroud Pierre
	Lüthi Renate

Commission de l'Auberge	Ansermet Marcel
	Blanchard Grégory
	Corminboeuf Damien
	Corminboeuf Luc
	Wicht Claude

Commission des chemins AF	Béguin Cédric
	Ansermet Marcel
	Moret Aurore
	Rey Georges
	Robert Pascal

Préposé d'agriculture	Ansermet Marcel
-----------------------	-----------------

Commission Seniors	Perroud Pierre
	Béguin Margaux
	Corminboeuf Marc
	Genoud Marie-Thérèse



LISTE DU PERSONNEL COMMUNAL

Bourse communale et Secrétariat	Chaboudez Stéphanie	Maintenance du site Web	Corminboeuf Denis
	Lack Kristel		Perroud Pierre
Scrutateurs permanents	Deplazes Claudia	Conciergerie école et bâtiment communal	Perret Jean-Claude
	Perroud Karine		Studer Fabienne
	Bioley Vanessa		Yayla Zöhre
Conciergerie du cimetière	Ansermet Marcel	Déchetterie	Perret Jean-Claude
			Ansermet Marcel
			Littee John
Conciergerie grande salle	Ansermet Marcel	Nettoyage, entretien ruisseaux	Perret Jean-Claude
	Béguin Cédric		
	Yayla Zöhre		
Fossoyeur	Ansermet Marcel	Distribution tout-ménage	Cuttelod Raymond
	Andrey Claude		
	Perret Jean-Claude		
Chemins et grilles	Ansermet Marcel	Remplacement de Jean-Claude Perret	Ansermet Marcel
		Artificier communal	Schüpbach Moret Jean-Charles

Madame Kristel Lack

assure l'ouverture du secrétariat communal

1er étage, 4 route de l'Ecole, 1533 Ménières

le lundi de 17 à 19 heures

tél. 026 668 22 06

commune@menieres.ch



Valtraloc

Le projet de **Valorisation des traversées de la localité** a été envisagé plus de dix ans auparavant. Les Conseils communaux successifs se sont efforcés de le faire progresser.

Au départ la Commune a fait part de son souhait et de sa responsabilité d'assurer la sécurité des habitants, de mieux les protéger contre le bruit du trafic et, si possible, d'aménager un environnement plus agréable. Les exigences concernant les besoins et la faisabilité ont été aisément démontrées: trafic routier important et bruyant, carrefours dangereux, absence de trottoirs, écoliers en danger, place du village traversée par une route, etc. Le 28 mai 2019, à une forte majorité, l'Assemblée communale validait le projet et son financement.

Les avis différents de la Commission Valtraloc ont permis de faire le tour des problèmes. Ceux-ci, de même que toutes les demandes d'habitants, ont été transmis pour étude de faisabilité aux urbanistes et ingénieurs. Ces derniers ont multiplié plans et calculs. Chaque élément du projet doit obéir à une multitude de lois, de règlements, de normes de construction, matériaux, couleurs, etc. auxquels la Commune doit se conformer.

Cet automne la décision du SPC (Service des ponts et chaussées) a permis de mettre à l'enquête les quatre entrées du village, avant celle de la Place pour des raisons techniques et pour pouvoir poser dans un délai raisonnable le revêtement phonoabsorbant exigé par le Canton. Citoyennes et citoyens ont été invités les 14 septembre et 7 octobre à venir consulter les plans à la salle polyvalente où étaient présents des membres du Conseil communal et de la Commission Valtraloc ainsi que les ingénieurs. Plusieurs personnes ont exprimé le désir de voir se réaliser rapidement le projet; on peut les assurer que les dossiers ne lambinent pas au Bureau communal.

A la suite de la période de mise à l'enquête, le Conseil communal a reçu quelques oppositions, examinées avec intérêt. Des dépenses ont dû être prévues au budget pour le traitement de ces oppositions. Ces dernières ont été transmises aux experts qui se prononcent sur ce qui est conforme ou non conforme avec les lois sur la circulation.

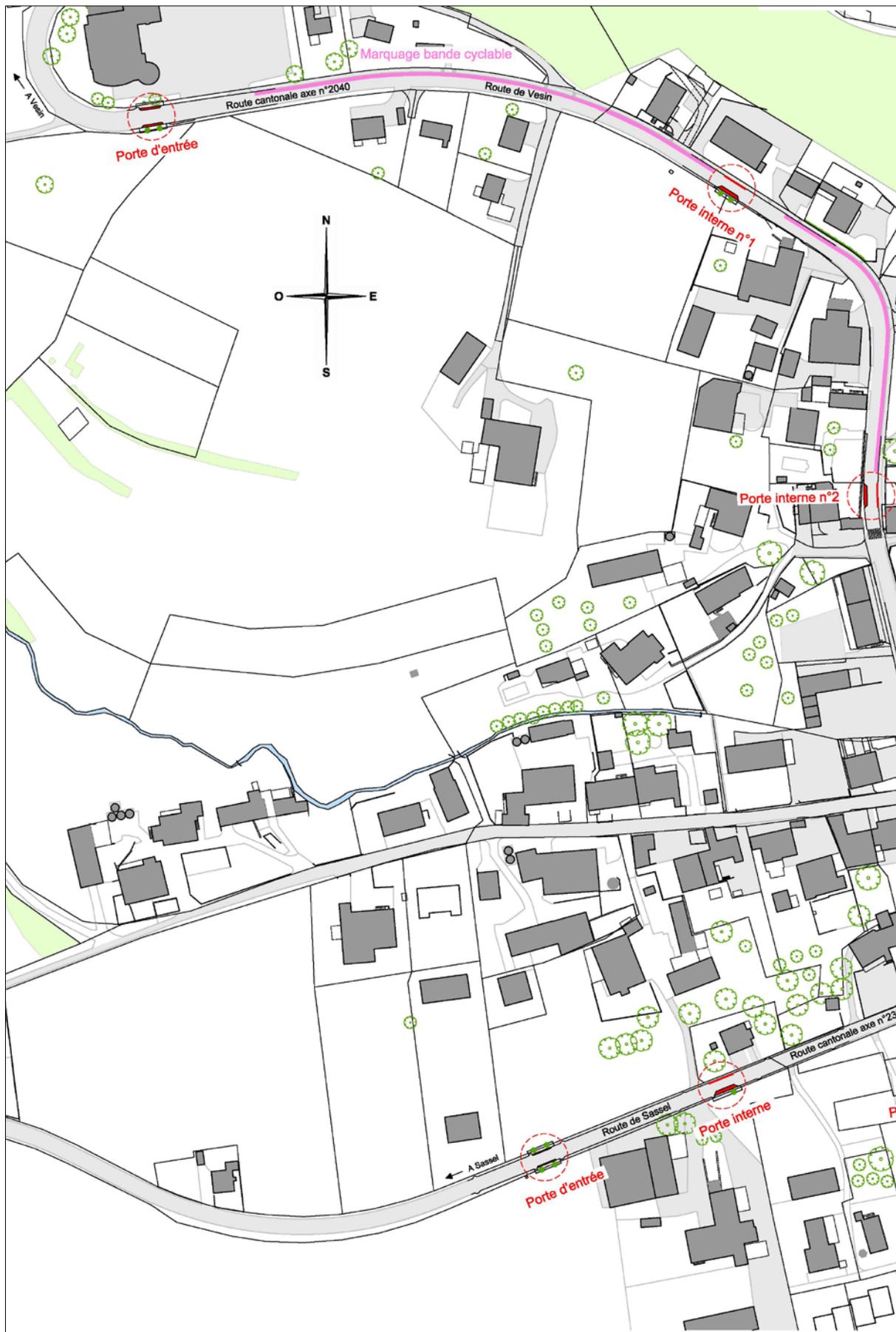
Le Conseil communal rappelle qu'il faut considérer le projet globalement, dans l'intérêt général, et ne pas perdre de vue les objectifs de sécurité et de lutte contre les nuisances.

Et le Centre? A cause de ses carrefours sans visibilité, du dangereux passage piétons, des arrêts de bus non conformes, de la chaussée déformée, de la vitesse et du vacarme de nombreux véhicules, on nous a suggéré en 2016 d'étudier la faisabilité d'une zone de rencontre qui permettrait de résoudre ces problèmes. Le travail avance et nous espérons pouvoir bientôt mettre à l'enquête l'aménagement de la jolie Place du village entourée de ses bâtiments communaux: école, places de jeux, maison de commune, entrepôt communal, local des activités créatrices, fontaine du village, local des jeunes (ancienne laiterie), auberge, locaux techniques et déchetterie, mais traversée par une route cantonale.

Lors des séances du 14 septembre et du 7 octobre les habitants ont pu voir un plan provisoire de la zone de rencontre, dont la planification est en cours. Nous espérons qu'aucun drame ne se produira dans l'intervalle qui nous sépare de la réalisation du projet.

Valtraloc. Situation générale des entrées route de Vesin, route de Fétigny, route de Granges et route de Sassel.

Les 14 septembre et 7 octobre citoyennes et citoyens ont pu voir tous les plans détaillés (superstructure, infrastructures, signalisation, murs) à la Grande Salle lors des séances de mise à l'enquête consacrées à l'information et aux discussions sur les conventions et les éventuelles oppositions.

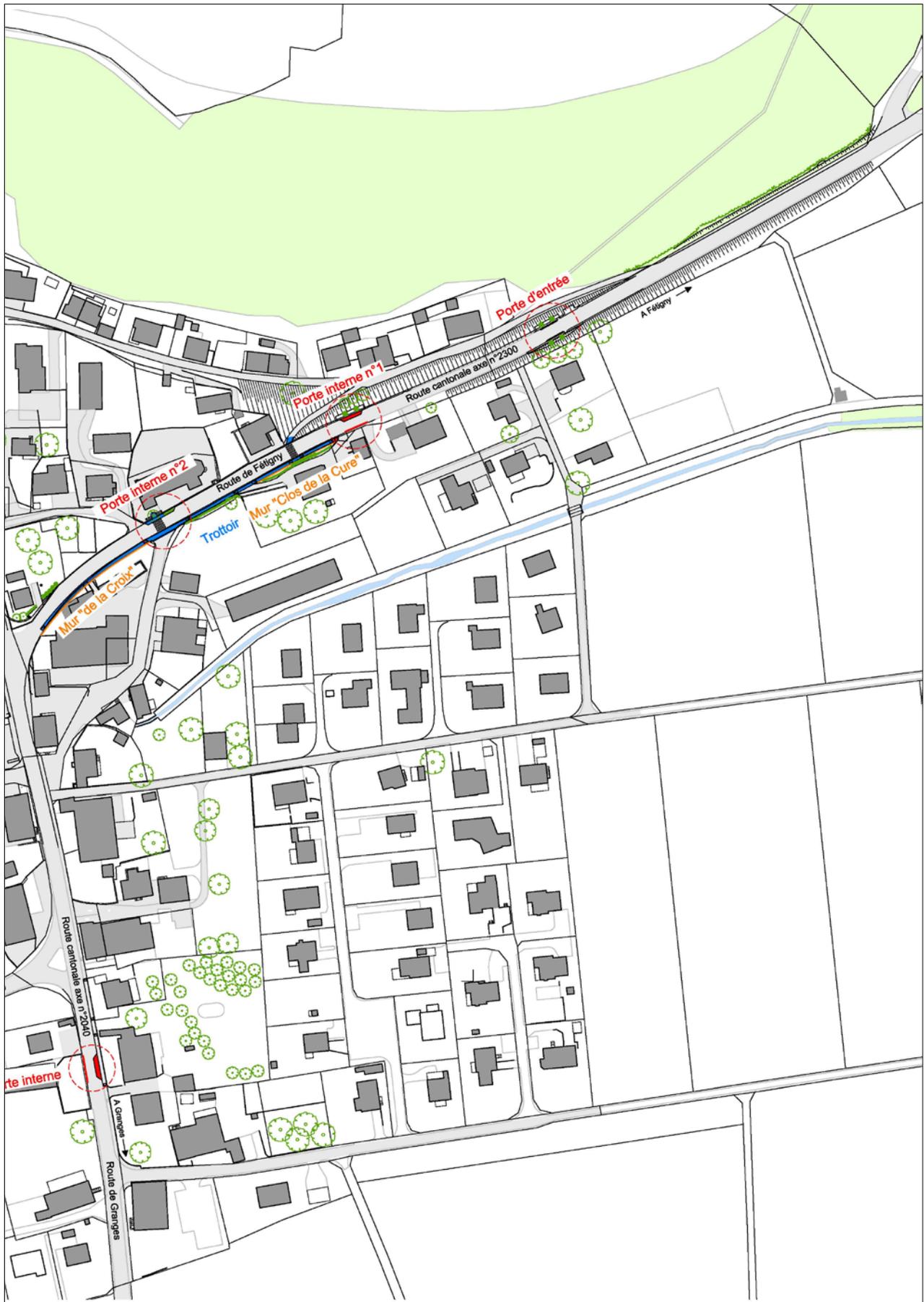


Cercles rouges: les portes d'entrée destinées à modérer la vitesse du trafic, assurer plus de sécurité et diminuer le bruit. La première porte d'entrée, route de Granges, n'apparaît pas sur ce plan.

Bleu: les trottoirs. Le trottoir route de Granges, prolongé jusqu'au ch. de la Malafin, n'apparaît pas sur ce plan.

Mauve: la piste cyclable dans le sens de la montée, route de Vesin.

Le projet de zone de rencontre au centre du village n'apparaît pas sur ce plan. Etude technique en cours.





Santé. Installation d'un défibrillateur

Dans le Journal communal précédent nous annonçons que le Conseil communal avait équipé les salles de classe de **détecteurs de CO₂** qui incitent à aérer les lieux quand la qualité de l'air n'est plus adéquate.

De plus, cet automne le Conseil communal a fait installer un **défibrillateur AED ZOLL** à proximité de la Salle polyvalente.

En Suisse, on compte plus de 10'000 décès dus à un arrêt cardiaque soudain. Beaucoup de communes et d'établissements se sont équipés d'un défibrillateur. Cet appareil est un complément important aux mesures apprises lors des cours de formation (Samaritains, Croix-Rouge, permis de conduire, etc.).

Celui de la Commune de Ménières délivre des messages visuels et vocaux pour aider le secouriste amateur ou professionnel. Les membres du Conseil communal ont suivi une brève formation de base sur les comportements indispensables: positionner la victime, appeler les secours au No 144, faire le massage cardiaque, installer le défibrillateur et tenir compte de ses ordres.

L'appareil est à la disposition du public en cas d'accident. Par ailleurs plusieurs personnes de la commune ont une connaissance avancée, et même professionnelle, des techniques de sauvetage. Il est important qu'elles sachent où se trouve l'appareil ce qui pourrait leur permettre, le cas échéant, d'aider à sauver une vie. Elles peuvent s'annoncer au Bureau communal (commune@menieres.ch) qui pourrait les contacter en cas d'urgence, en attendant l'ambulance du 144.

Une séance d'information et de démonstration avec mannequins est prévue par le Conseil communal et le fournisseur du matériel: la société Formamed, spécialiste en matériel de secours, qui dispense des cours de premiers secours. Cette séance aura lieu le **samedi 15 janvier 2022 à 9h30 à la Grande salle.**

Toute personne intéressée peut annoncer sa participation par courrier au Bureau communal ou par e-mail à commune@menieres.ch. Il faudra présenter le pass sanitaire à l'entrée.



Des flèches indiquent l'emplacement du défibrillateur. Attention de ne pas faire tomber le matériel lorsque vous ouvrez le coffret!



La Fête nationale à Ménières

La Fête nationale 2021 a été commémorée d'une façon mémorable à Ménières. Toute l'après-midi du 1^{er} août 2021 a été animée par des prestations de Méniérois et de Méniéres dont les talents, parfois méconnus jusque-là, ont ravi l'assistance: musique, chant, chorale, théâtre, cor des alpes, trombone. La soirée a clos sur un magnifique feu d'artifice.



La chorale: Marlyse Ansermet, Lucie Bise, Renate Lüthi, Marcel Ansermet, Geoffroy Menoud, Anthony Bise



Les musiciens Anthony et Lucie Bise. Cor des Alpes avec Pierre Baumgartner et Pascal Robert



Théâtre avec Jean-Michel Corminboeuf, Béatrice Moret, Jean-Paul Corminboeuf.



L'animateur de la soirée Serge Corminboeuf (assis, chapeau blanc) entouré de Jérôme Corminboeuf, Marlyse Ansermet, Jean-Michel Corminboeuf, Béatrice Moret, Renate Lüthi, Pascal Robert, Marcel Ansermet, Jean-Paul Corminboeuf, Lucie Bise et Anthony Bise



Cent soixante couverts ont été servis sous un immense drapeau vieux de plus d'un siècle.



Repas communal dans une ambiance conviviale.



Pour finir, la traditionnelle partie officielle: discours et feu du Premier Août.

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2022
PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de la Broye

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Cousset	Cousset-Centre 8 rez-de-chaussée	Le 2^{ème} vendredi du mois, le matin		
		14 janvier (a.-m)	11 février	11 mars
		8 avril	13 mai	10 juin
		8 juillet	12 août	9 septembre
		7 octobre	11 novembre	9 décembre
Cugy	Rte de Fétigny 22 Locaux de l'accueil extra-scolaire	Le 1^{er} mercredi du mois, le matin		
		5 janvier	2 février	2 mars
		6 avril	4 mai	1 juin
		6 juillet	3 août	7 septembre
		5 octobre	2 novembre	7 décembre
Domdidier	Le Saugy 2	Le 2^{ème} mardi du mois, le matin et le 4^{ème} jeudi du mois, l'après-midi		
		11 et 27 janvier		8 et 24 février
		8 et 24 mars		12 et 28 avril
		10 mai		7 et 23 juin
		12 et 28 juillet		9 et 25 août
		13 et 22 septembre		11 et 27 octobre
8 et 24 novembre		13 et 22 décembre		
Estavayer-le-Lac	Centre de puériculture Rue St-Laurent 5 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi		
St-Aubin	Place du Château 1 Château, Salle Oncieux rez-de-chaussée	Le dernier lundi du mois, le matin		
		31 janvier	28 février	28 mars
		25 avril	30 mai	27 juin
		27 juillet	29 août	26 septembre
		24 octobre	28 novembre	26 décembre

Rendez-vous de l'éducation

Estavayer-le-Lac, Rue St-Laurent 5
rez-de-chaussée

chaque 1er mardi du mois
de 9h00 à 11h00



Plus d'informations ?

Tél. 026/347.38.83

Discuter d'éducation entre familles, avec une infirmière puéricultrice et Education Familiale

Ateliers-échanges petite enfance

Janvier à juin

2022

Gratuit | Enfants bienvenus
COVID-19: places limitées, inscription conseillée



Thèmes | 1^{er} semestre 2022

Rendez-vous de l'éducation

Joie, frustration, peur & colère.

Comment accompagner mon enfant dans ses différentes émotions.

En collaboration avec Education Familiale.

Pour parents et enfants de 1 à 4 ans

1-2-3... Ecole!

Puis-je aider mon enfant à préparer son entrée en 1H?

Futurs petits élèves... Ensemble réfléchissons...

En collaboration avec Julie Beney Chardonnens d'EcolePlus

Pour parents et enfants de 3 à 4 ans

J'allaite mon bébé...

Est-ce toujours si simple et naturel? Echanges entre parents et professionnelles sur notre vécu, nos doutes et questionnements.

En collaboration avec Chantal Dévaud, consultante en lactation

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

Lecture d'étiquettes et sucres cachés

Comment orienter mon choix et évaluer la qualité des produits que je donne à mon enfant? Qu'est-ce que le nutri-score?

En collaboration avec une diététicienne de manger-bouger-fr.ch

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

A la découverte de l'imaginaire et du langage

Atelier lectures et contes pour enfants avec vos bibliothèques régionales.

En collaboration avec les bibliothèques de Hauteville, Avry et de la Broye fribourgeoise.

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

Yoga parent-enfant

Postures vitalisantes, détente profonde et respirations calmantes... les outils pour le bien-être de toute la famille.

En collaboration avec YOGA So-Ham, Marilyn Decrey

Pour parents et enfants de 2 à 4 ans

Initiation au massage de bébé

Découvrons des mouvements qui mènent à la détente et qui renforcent le lien d'attachement. (Amener deux linges de bain)

Atelier animé par une instructrice en massage bébé.

Pour parents et bébés de 0 à 1 an

Lieux et dates

Centre de puériculture
de la Gruyère

Rue de la Sionge 67
1630 Bulle

Centre de puériculture
de la Sarine-Campagne

Avry-Bourg 2
1754 Avry

Centre de puériculture
de la Broye

Rue St-Laurent 5
1470 Estavayer

DE FÉVRIER À JUIN

Premier
mercredi
du mois

De 9h à 11h

Premier
jeudi
du mois

De 9h à 11h

Premier
mardi
du mois

De 9h à 11h

JANVIER

Mercredi 12

De 9h30 à 11h

Jeudi 20

De 9h30 à 11h

Vendredi 28

De 9h30 à 11h

FÉVRIER

Mardi 22

De 9h30 à 11h

Vendredi 11

De 9h30 à 11h

Mercredi 16

De 9h30 à 11h

MARS

Jeudi 17

De 9h30 à 11h

Mardi 15

De 9h30 à 11h

Lundi 14

De 9h30 à 11h

AVRIL

Vendredi 1^{er}

De 9h30 à 11h

Mercredi 13

De 9h30 à 11h

Jeudi 7

De 9h30 à 11h

MAI

Jeudi 12

De 9h30 à 11h

Mardi 3

De 9h30 à 11h

Mercredi 25

De 9h30 à 11h

JUIN

Mercredi 8

De 9h30 à 11h

Lundi 20

De 9h30 à 11h

Mardi 28

De 9h30 à 11h

+ Permanence petite-enfance à l'Espace Famille à Bulle (Rte de la Pâla 137a).
Les 11.01.22 / 8.02.22 / 8.03.22 / 12.04.22 / 10.05.22 / 14.06.22.



99^E FÊTE DES MUSIQUES BROYARDES
26-29 MAI 2022

CHÈRES VILLAGEOISES, CHERS VILLAGEOIS,

COMME VOUS LE SAVEZ CERTAINEMENT, NOS 2 VILLAGES SERONT EN FÊTE-DU
25 AU 29 MAI 2022.

IL S'AGIRA D'UNE FÊTE SOUS LE SIGNE DE LA MUSIQUE MAIS PLUS
PARTICULIÈREMENT DU ROCK'N'ROLL.

LE PROGRAMME EST LE SUIVANT :

- MERCREDI 25 MAI: LOTO
- JEUDI 26 MAI: CONCOURS DES SOLISTES ET JOURNÉE DES
RESSORTISSANTS
- VENDREDI 27 MAI: SOIRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU GOUT ET TERROIR
QUI METTRA VOS PAPILLES GUSTATIVES EN ÉVEIL
- SAMEDI 28 MAI: CONCOURS DES SOCIÉTÉS ET CONCOURS DE MARCHÉ
- DIMANCHE 29 MAI: PARTIE OFFICIELLE ET CORTÈGE



RESSORTISSANTS :

RÉSERVEZ DÉJÀ LA DATE DU 26 MAI, DE PLUS AMPLES
INFORMATIONS SUIVRONT EN DÉBUT D'ANNÉE.



QUI DIT FÊTE, DIT BÉNÉVOLES !

NOUS SOMMES DONC À LA RECHERCHE DE GÉNÉREUSES PETITES
MAINS QUI SOUHAITERAIENT NOUS AIDER À RENDRE CETTE FÊTE
ENCORE PLUS BELLE.

INSCRIPTIONS: BENEVOLES@GIRONFM2022.CH

AU PLAISIR DE VOUS REVOIR SUR UNE MAGNIFIQUE PLACE DES GIRONS, NOUS
VOUS SOUHAITONS DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

FÉTIGNY-MÉNIÈRES FET' LA MUSIQUE



Miscellanées



Informations

Les informations communales sont accessibles au **pilier public** de la place de l'École, sur le **site Web** de la Commune: www.menieres.ch et dans la FO, **Feuille officielle** du Canton de Fribourg, disponible chaque semaine au Bureau communal. D'autres informations pouvant intéresser la population figurent sur le **panneau d'affichage** de l'ancienne laiterie (chemin de l'Auberge).



Secrétariat

Madame Kristel Lack assure l'ouverture du **secrétariat communal**

1er étage, 4 route de l'Ecole, 1533 Ménières

le **lundi de 17 à 19 heures**

tél. 026 668 22 06, commune@menieres.ch



Accès au bureau communal

Comme il n'y a pas de rampe pour accéder au Bureau communal avec un fauteuil roulant ou déambulateur (un tin-té-bin), les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer peuvent téléphoner à la Commune afin d'obtenir une assistance ou un service à domicile.



Heures d'ouverture de la déchetterie

Le lundi de 8:00 à 10:00

Le mercredi de 18:00 à 19:00

Le samedi de 8:00 à 10:00

Déchets encombrants: pendant les heures d'ouverture de la déchetterie

Déchets végétaux: le samedi de 8:00 à 17:00



La déchetterie sera **fermée les samedis 25 décembre 2021 et 1^{er} janvier 2022.**



Vacances d'hiver

Le bureau communal sera **fermé du mercredi 22 décembre 2021 au dimanche 9 janvier 2022, inclusivement.**

Pensez à renouveler vos **cartes d'accès à la déchetterie!**



Pumptrack

Le canton de Fribourg dispose d'un pumptrack mobile mis à la disposition des communes qui le souhaitent. Cette piste destinée à l'apprentissage du vélo, du roller, de la trottinette, du skateboard, etc., favorise selon l'OCN "l'habileté technique, la coordination, la force, l'équilibre et l'endurance sur roues."

Le Cercle scolaire a loué l'installation durant le mois d'octobre, ce qui a fait la joie des écoliers de Ménières et de Fétigny ainsi que des enfants des environs. Remerciements aux voisins conciliants qui ont enduré le martèlement des chocs durant cette période.



Compacteuse

Pour rappel, vous avez la possibilité de déposer une enveloppe munie de votre carte et du montant exact à créditer (minimum CHF 30.-) dans la boîte aux lettres de l'administration communale (avec mention de votre adresse et de votre numéro de téléphone). Une fois chargée, votre carte sera retournée dans votre boîte aux lettres.

En cas d'urgence, il est tout de même possible de charger votre carte lors de l'ouverture du bureau communal le lundi soir.

Nous vous remercions de privilégier le dépôt des cartes dans la boîte aux lettres, ceci afin d'éviter d'engendrer une longue attente aux citoyens qui se rendent au bureau communal pour obtenir des documents et des renseignements lors de l'ouverture du lundi soir.



Prudence!

Nous avons eu des séances avec le SPC (Service des Ponts et Chaussées) au sujet des travaux routiers, de la signalisation, des lois et règlements sur la circulation, etc. Une discussion a retenu notre attention car elle peut concerner plusieurs habitants du village. Il s'agissait de l'article 36 alinéa 4 de la LCR (loi sur la circulation routière) intitulé "Priorité" et du "devoir de diligence incombant au conducteur qui sort en reculant d'une place de parc privée directement sur la chaussée en vue de s'engager dans le trafic".

Un cas intéressant. A la suite d'une collision un conducteur qui était sorti en marche arrière sur la route cantonale a recouru au Tribunal fédéral arguant qu'il avait été heurté par un véhicule qui roulait de l'autre côté de la chaussée. Le recourant a été débouté par le TF qui fait les commentaires suivants:

(...) En particulier, il savait qu'en sortant du parking, sa vue vers la gauche était bloquée jusqu'à ce que sa voiture dépasse d'environ 1,5 m dans la rue. S'il a quand même effectué la manœuvre de conduite, il a consciemment accepté le risque pour les usagers de la route et s'est appuyé à tort sur l'attribution de la priorité d'approche. (...)

(...) le plaignant aurait pu voir la rue à temps et éviter de mettre en danger les prioritaires s'il avait garé la voiture à reculons et quitté le parking en avançant. (...)

(...) il a été à juste titre puni pour avoir violé le droit de passage conformément à l'article 36, paragraphe 4 de la SVG. (...)

Référence: ATF 106 IV 58 (JT 1980 I 424)



Seniors

Le vieillissement de la population est l'un des enjeux majeurs de notre société. Selon l'exposé J. Camenzind (2019) l'augmentation du nombre de personnes de plus de 65 ans devrait passer de 43'482 (2013) à 85'965 (2035) dans notre canton (calculez le %...). Celui des personnes de plus de 80 ans passera de 24,4% à 29% durant cette même période.

Avec le déploiement de la politique cantonale "Seniors+", les districts et les communes se sont vu confier de nouvelles responsabilités et compétences dans ce domaine. La loi sur les seniors (LSen du 12.05.2016) demande d'élaborer des concepts communaux et des mesures concrètes en faveur des seniors.

Une *Commission seniors* a donc été constituée à Ménières. Il faut constater ce qui existe, identifier les besoins actuels et prévoir des solutions aux problèmes qui se poseront dans les années à venir. Plus les futurs retraités seront intégrés à la vie active, plus on se préoccupera de leur santé, alors moins lourde seront les charges pour la société.



Harcèlement

La dernière Assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation des communes de la Broye a eu lieu le 17 novembre à Surpierre. Les participants ont pris connaissance d'un projet dont le titre "TSS 1H-11H" a d'abord paru mystérieux.

L'orateur a évoqué les problèmes d'incivilités et de harcèlement qui se répandent dans les écoles ainsi que l'insuffisance des moyens mis en œuvre dans le canton pour endiguer cette gangrène. Il y a toujours eu des souffre-douleurs en classe. Cependant, naguère quand le malheureux quittait l'école il avait des chances de retrouver la tranquillité à la maison. Maintenant le harcèlement est ubiquiste: sur les smartphones, sur les ordinateurs, sur les réseaux sociaux et cela jour et nuit, avec une cruauté que l'on ne connaît pas chez les autres animaux. De nombreux enfants souffrent de cette situation; cela va jusqu'à la dépression et parfois, hélas, plus loin.

Comme la situation ne peut pas attendre, l'Assemblée des délégués a accepté d'ajouter CHF 200'000.- au budget 2022 pour engager des TSS, des *travailleurs sociaux en milieu scolaire*, en attendant que le Canton agisse davantage dans ce domaine. Le champ d'action de ces intervenants ne se limitera pas au C.O.; ils pourront opérer dans tous les degrés de l'enseignement scolaire obligatoire du district: 1H à 11H. En effet, les bambins des degrés enfantin et primaire sont bien pourvus en smartphones qu'ils utilisent malheureusement comme les adultes des séries télévisées.

Il y a environ 30'000 élèves dans le Canton et seulement une quinzaine de postes de TSS. La charge serait moins lourde si davantage de parents participaient à l'éducation de leurs enfants.



Analyse de l'eau

Dans le journal communal de juin 2021 nous avons fait part de notre préoccupation à la suite des résultats des analyses de l'eau. Ceux-là étaient inhabituellement différents des précédents. La Commune s'est renseignée auprès du fournisseur, la CREB (Connexion des Réseaux d'Eau communaux de la rive droite de la Broye). Il apparaît que notre eau qui vient des sources de Grandvillard et de Val-de-Charmey peut être mélangée en cours de route par la CREB à celles de Romont, Siviriez et Gibloux.

Les analyses restreintes de novembre 2021 montrent une absence totale de deux germes d'origine fécale: *escherichia coli* et *enterococcus spp.* (*enterococcus species plurimae*); le taux de germes aérobies mésophiles (des bactéries, levures, et moisissures qui se développent lorsque la température de l'eau est trop élevée) est dans les normes; le taux de nitrates: 6 mg/l (norme max. 40 mg/l); la dureté: environ 30,2 °fH.



Repas des Aînés 2021

Le repas des retraités et retraitées, organisé par le Groupement des Dames, est prévu le dimanche 5 décembre à la buvette de la Grande salle, selon indications du tous-ménages.



Hieronymus Francken le Jeune, *Les gras et les maigres*, 1623

Saint-Nicolas

Le Groupement des Dames a prévu d'organiser la Saint-Nicolas le 6 décembre. Chansons d'enfants, sachets de Saint-Nicolas offerts par la Commune, thé, vin chaud réjouiront et réchaufferont les participants.

Hé! les enfants! Je dois envoyer le journal à l'imprimerie et je n'ai pas le temps de terminer l'image de saint Nicolas avec son âne.

Il faudrait la colorier avant la Saint-Nicolas.



*Le Conseil communal vous souhaite de
bonnes fêtes de Noël et une heureuse
Nouvelle année!*



Ravenna, Saint-Apollinaire-le-Neuf (VI siècle). La mosaïque des rois mages.